

1914-1918 : Clairoix (Oise) et ses combattants (E à J)



Henri LESOIN

Association « Art, Histoire et Patrimoine de Clairoix »

Collection « Les notices historiques clairoisiennes »
n° 10 ~ 2016

Sommaire

• <i>Préambule, la guerre et le front début 1915</i>	<i>p. 03</i>
• <i>Clairoix, un secteur sensible</i>	<i>p. 04</i>
• <i>Une étrange affaire d'espionnage : l'affaire Scholler</i>	<i>p. 05</i>
• <i>Liste des noms commençant par E et F</i>	<i>p. 07</i>
• <i>Clairoix, le temps des restrictions</i>	<i>p. 12</i>
• <i>Liste des noms commençant par G</i>	<i>p. 14</i>
• <i>Clairoix, un camp de l'arrière</i>	<i>p. 18</i>
• <i>L'ambulance du Moulin Bacot</i>	<i>p. 20</i>
• <i>Les autres unités militaires à Clairoix</i>	<i>p. 22</i>
• <i>Liste des noms commençant par H et J</i>	<i>p. 26</i>
• <i>Les civils s'organisent</i>	<i>p. 30</i>
• <i>On classe l'affaire Scholler</i>	<i>p. 33</i>
• <i>Une cohabitation parfois intime</i>	<i>p. 37</i>

Illustration de couverture : les artilleurs du 29^{ème} Régiment d'artillerie de campagne attendent la fin d'un pilonnage allemand. Le soldat Ernest Dubarle, le plus à gauche de la photo, employé des chemins de fer du Nord avant la guerre, sert à la 1^{ère} batterie du 29^{ème} RAC (Collection privée Dubarle).

La collection « Les notices historiques clairoisiennes »

<i>N°</i>	<i>Titre</i>	<i>Année</i>
01	L'école communale en 1858 : l'exemple de Clairoix (Oise)	2008
02	La filature de soie de Clairoix (Oise)	2009
03	Les vignes à Clairoix (Oise) et dans les environs	2010
04	Le Clos de l'Aronde, mairie de Clairoix (Oise)	2011
05	Clairoix (Oise) en 1926	2012
06	Le comte Aimery de Comminges et Clairoix (Oise)	2013
07	Clairoix (Oise) et la guerre de 1914-1918	2014
08	Les Sibien et Clairoix (Oise)	2015
09	1914-1918 : Clairoix (Oise) et ses combattants (A à D)	2015
10	1914-1918 : Clairoix (Oise) et ses combattants (E à J)	2016

Préambule

En 1915, en dépit d'un front qui ne cesse de s'étirer de la frontière suisse à la Mer du Nord, la presse, muselée, ne peut que donner une vision optimiste et légèrement nuancée. Une offensive décisive française doit marquer le tournant de la guerre. Elle devrait conduire à une issue rapide du conflit. « Probablement avant Noël ! » s'efforce-t-on de penser ; est-ce une réalité reposant sur de solides arguments ou tout simplement un déni du drame qui se déroule sur le terrain ? Chacun songe à la grande bataille de Champagne qui va durer six semaines sans pour autant obtenir de résultats majeurs. En avril, les Allemands lancent la deuxième bataille à Ypres en Belgique, et, pour la première fois des gaz y sont employés. Mais à l'été 1915, il faut bien se rendre à l'évidence, ce conflit s'éternise, et, si rien de novateur n'est trouvé, il durera. Comment procéder ? Comment rebattre les cartes ? Tel est le casse-tête des états-majors en cette année 1915.

Pourtant, il avait été répété dans le manuel des cadres : « *Les guerres, à notre époque, sont plus rares et moins longues qu'autrefois ; cela tient à la civilisation, aux progrès réalisés dans les armes à feu, et enfin, à l'établissement de certaines lois de droit international acceptées par tous les peuples.* » (Manuel d'infanterie à l'usage des sous-officiers et caporaux – Éditions Lavauzelle, 1915). Le soldat y croit ; les cadres sous-officiers et officiers aussi. Le peuple également espère et mesure le sacrifice consenti. Le village de Clairoix n'a aucune raison d'échapper à la règle générale, et chacun prie pour un retour prochain d'un fils, d'un mari ou d'un père.

Assis à son bureau, le comte de Comminges vient d'ouvrir la première page du Progrès de l'Oise du 10 janvier 1915. L'éditorial pose la question en ces termes : « *Les uns nous font entrevoir les pires éventualités ; c'est-à-dire une guerre durant encore de longs mois, des années peut-être ; d'autres affirment leur foi en une solution prochaine. Où est la vérité ?* ». Le journaliste poursuit sur une note plus optimiste à laquelle chacun se raccroche désespérément : « *Deux choses peuvent hâter nos succès : la supériorité de nos armées, une crise économique chez l'ennemi* ». Le reste de l'article n'est que littérature. Les yeux du maire parcourent alors rapidement le reste de la feuille, puis, brusquement, s'arrêtent sur la énième recommandation adressée aux maires quant aux principes de réquisition : « *... c'est au maire qu'il appartient de ...* ». « Que peut-on réquisitionner de plus ? », se questionne-t-il. Aimery de Comminges se lève et traverse la pièce. Il s'arrête devant la grande fenêtre et, délicatement en relevant les rideaux, fixe le petit parc s'étendant vers l'Aronde. Le jardin n'est plus entretenu. L'hiver l'a recouvert d'une légère gelée et les branches des arbustes, émergeant d'un brouillard couvrant la rivière, scintillent d'étoiles cristallines aux premiers rayons du soleil. Les yeux dans le vague, il pense : « Que va nous réserver cette année 1915 ? ».

Les Allemands, novateurs, ont toujours une longueur d'avance. Ils possédaient déjà une artillerie à longue portée. Ils lancent maintenant le blocus de l'Angleterre avec des sous-marins performants et des raids de bombardement par zeppelins sur Londres et Paris.

Les députés français, qui, en 1913, avaient voté contre la production de pièces d'artillerie de longues portées, et dont un bon tiers est à présent sous l'uniforme, ont, cette fois, compris la leçon. Le prix du sang, celle de dizaines de milliers d'hommes, conduit le gouvernement à produire ces nouvelles armes, qu'il faudra, bien entendu, constituer en unités nouvelles, organisées en régiments d'artillerie lourde (RAL). Ne pouvions-nous pas le faire avant ? Mais il faudra encore attendre avant d'en percevoir les premiers résultats...

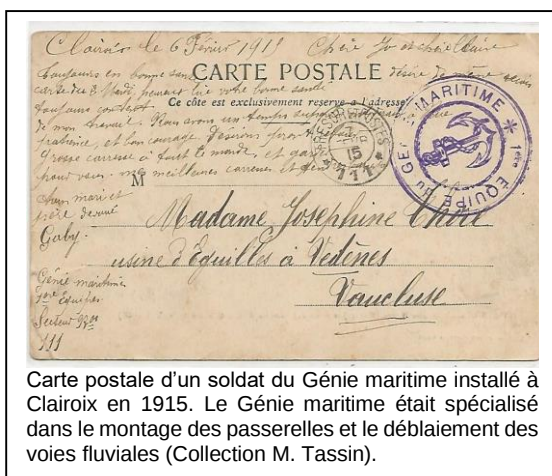
Tout cela, le comte de Comminges le sait. Il a été sous-officier, a participé aux opérations de pacification en Cochinchine en 1885 et sait encadrer les hommes. Promu officier, cavalier émérite et enfin officier d'ordonnance du Ministre de la Guerre en 1895, il entrevoit les conséquences, et pense tout de même que cette guerre ne fait que commencer.

Pour l'heure, au nord de l'Oise, la bataille se poursuit. D'abord entreprise dans le secteur de Quennevières, elle s'étend ensuite vers Lassigny.

Dans l'obscurité de l'hiver, les lueurs du front, comme sorties des entrailles de la terre, se propagent en volutes rougeoyantes montant dans les sombres nuages, et parfois jaillissent en éclairs iridescents. Le Mont Ganelon masque le spectacle mais pas la canonnade qui reste perceptible à l'oreille depuis septembre 1914. Les blessés refluent vers l'arrière et les routes traversant le village de Clairoix offrent le triste spectacle de convois d'ambulances croisant des troupes encore fraîches montant en ligne. Certaines de ces camionnettes frappées de la Croix-Rouge se dirigent désormais vers le Moulin Bacot de Clairoix. Nous reviendrons sur le sujet.

Clairoix, un secteur sensible

Le cours de l'Oise et la géographie autour de Clairoix revêtent à la fois un aspect tactique et un intérêt stratégique. C'est un verrou naturel ; un verrou pour Compiègne, un verrou pour Paris.



Carte postale d'un soldat du Génie maritime installé à Clairoix en 1915. Le Génie maritime était spécialisé dans le montage des passerelles et le déblaiement des voies fluviales (Collection M. Tassin).



Le génie maritime est à l'œuvre pour rétablir la circulation sur l'Oise. Tous les ponts seront reconstruits ou complétés de ponts de bateaux. (Collection de l'auteur)

L'aspect fluvial d'abord, avec la confluence de l'Aisne : cette patte d'oie fluviale a retenu l'attention de la Marine nationale pour l'implantation future de canonnières. En effet, dès 1914, après la stabilisation du front, mettant à profit l'important réseau de voies navigables et reprenant les plans établis en 1875 par l'ingénieur Dislere, le gouvernement décida la construction de canonnières fluviales dans les arsenaux de Brest et de Lorient. Encore faut-il que l'Oise et l'Aisne soient débarrassées des débris des ponts détruits. Le Génie s'y emploie activement dès janvier 1915.

Le temps des réparations, les unités du Génie logent chez l'habitant à Clairoix.

Les voies ferrées partant vers le Nord, vers Montdidier et vers Soissons deviennent dès octobre 1914 les destinations du front pour le transport logistique (vivres, munitions, pièces de rechanges, obus, canons...). La gare de triage longeant l'avenue de Clairoix à Margny constitue désormais un objectif de choix pour l'aviation allemande.

À cette époque, le village compte cinq gardes-barrières-cantonniers. Reconnue pour sa fréquentation, la gare de Clairoix-Choisy-au-Bac dispose d'un garde-barrière, qui, avec son épouse, est chargé de l'entretien des voies. Les autres, moins connus, se trouvent au Port à carreaux sur les bords de l'Oise pour le second, au début de l'avenue de Clairoix près de l'usine électrique pour le troisième, sur la route de Margny, près des sablières pour le quatrième, et à la sortie du village en direction de Bienville pour le dernier.

Les routes enfin n'ont jamais été aussi fréquentées. La route de Noyon est l'axe majeur de l'infanterie à pied. La route de Roye (passant par Bienville – Coudun – Ressons) est l'axe logistique routier à destination des fronts de la Somme et de Flandre. Les convois sont quasi ininterrompus, et pour longtemps...

Secteur sensible, Clairoux s'emplit de soldats et de véhicules divers. « *Des troupes d'infanterie passaient et des camions de toutes sortes et de l'artillerie et de la cavalerie. Presque chaque jour quelque unité plus ou moins importante s'arrêtait à [Clairoux] pour la nuit et repartait le lendemain.* » (La Zone dangereuse, p. 147). Certaines unités sont de passage et viennent relever un régiment en première ligne ; elles obtiennent un cantonnement et plantent leurs tentes dans les paries. D'autres séjournent de façon plus durable ; elles bénéficient d'une réquisition dans du « dur », c'est-à-dire chez l'habitant.

Le maire, depuis le passage éclair de l'armée allemande en septembre 1914, est devenu un personnage central. Sa réputation est acquise. Il est, par sa qualité d'ancien officier, l'incontournable autorité du village, celui qui négocie, signe, autorise, refuse... Il connaît les procédures des armées et il les anticipe, il s'impose, et, d'une certaine manière, il traite d'égal à égal avec la gente militaire. Fin connaisseur des besoins de la troupe, il ne s'en laisse pas conter. L'interface entre la population et le commandement militaire est un exercice toujours délicat.

D'ailleurs, l'armée du Kaiser ne semble pas non plus se désintéresser du verrou de Clairoux. Après le repli de 1914, elle y laisse des « antennes » humaines. Les cas d'espionnage relevés par la Prévôté sont nombreux et sont consignés dans les archives militaires du 2^{ème} Bureau.

L'un d'entre eux, évoqué dans le dernier numéro, sous le titre de l'affaire Scholler, fait l'objet de toutes les attentions du 13^{ème} Corps d'Armée (CA) (Archives du Service historique de la Défense 22 N 894, Vincennes). Au même moment, nous sommes alors en octobre 1914, d'étranges faisceaux lumineux ont été perçus depuis les hauteurs du Mont Ganelon par les hommes du capitaine Nicolardot, responsable du parc d'artillerie du 13^{ème} CA et implanté à Bienville. Ces signaux inquiètent et poussent le commandement militaire à investiguer davantage. Les deux affaires seraient-elles liées ? C'est ce que nous allons évoquer avant de reprendre les parcours individuels des combattants de Clairoux.

Une étrange affaire d'espionnage : l'affaire Scholler

Un homme, peut-être d'origine alsacienne, s'est installé à Clairoux. Certains l'avaient entrevu ; un habitué de passage, disait-on. Puis, semble-t-il, depuis quelques temps, il était devenu un habitant à part entière de Clairoux.

Ce village, au caractère rural très marqué, était préoccupé par le produit de la terre. Les quelques personnes fortunées du village vivaient en symbiose avec les cultivateurs et les ouvriers. En fait, au printemps 1914, les choules (jeu qui se pratiquait par les habitants dans les rues du village) et les bals villageois reprenaient. L'arrivée de M. Scholler ne préoccupa donc personne. Jusqu'à ce que la guerre éclate en août.

La guerre, l'avancée allemande, puis la zone de l'armée s'installent tour à tour à Clairoux. Rappelons qu'au cours d'une enquête sur la présence d'étrangers dans la zone de l'armée, l'inspecteur de police mobile Brossier relève la présence d'un individu sur lequel personne ne peut vraiment se prononcer (brochure n° 9). Débute alors l'affaire Scholler. Une discrète enquête est menée par le capitaine de gendarmerie Paquet, responsable de la sécurité intérieure auprès du 13^{ème} CA.

De la fin d'année 1914 au début de celle de 1915, sur toute la ligne de front, des Vosges à Dunkerque, des affaires d'espionnage, vraies ou supposées, apparaissent. Alimentées par l'avancée fulgurante de l'armée allemande, puis par la presse avec l'extravagante affaire des messages codés cachés derrière les plaques émaillées des bouillons KUB, et enfin par les espions arrêtés sous l'uniforme d'officiers français. Cet ensemble de faits accrédite la thèse d'un réseau d'espionnage allemand important. Des renseignements sont livrés à l'ennemi par des Français. Certains seront fusillés sans ménagement comme à Dunkerque. Le quadrillage

de la zone de l'armée par l'autorité militaire devait être la méthode qui permettrait de filtrer et d'exploiter le renseignement.

La lecture des lettres de délations et des rapports de la Prévôté établis sur le terrain est le lot quotidien des services du capitaine Paquet ; son équipe doit démêler le vrai du faux : des Autrichiens à Margny et à Thourotte, un marinier à Janville disposant de fortes sommes en billets de banque et en or après plusieurs allers-retours sur Paris. Des émigrés étrangers de toute nationalité et des réfugiés français expulsés par les troupes allemandes depuis les zones occupées, parmi lesquels figurent des agents ennemis. Les mises en garde sont nombreuses. C'est dans cette ambiance de suspicion générale qu'intervient l'affaire Scholler.

Qui est cet étrange M. Scholler ? D'où vient-il ? Le capitaine Paquet envoie donc ses équipes sur le terrain, en région parisienne et à Clairoix.

Cette affaire, comme nous le verrons par la suite, se clôturera à l'été 1915. Mais elle n'aurait pas eu un tel retentissement, si, dans l'intervalle, un autre dossier n'avait alimenté la chronique de l'anti-espionnage dans la région : il s'agit de l'affaire des signaux lumineux lancés et repérés fin novembre 1914 par les armées, depuis les contreforts du Mont Ganelon en direction de Rémy. Un rapport complet daté du 3 décembre 1914 et établi par le capitaine Paquet interpelle la hiérarchie militaire.

Un individu suspect et des signaux lumineux dans le même secteur, voilà une bien étrange coïncidence. L'enquête technique sur le terrain est confiée au commandant Geber commandant provisoirement le 38^{ème} Régiment d'Infanterie, unité qui séjourne à cette époque en arrière du front dans les villages environnants le Mont Ganelon. Ce dernier travaille en étroite relation avec le capitaine de Prévôté Paquet. La Prévôté (gendarmerie mise à la disposition des armées) recherche aussi le contact avec la population civile pour débusquer les espions. Par souci d'efficacité, elle est donc tenue de susciter la délation en appliquant la Loi Boulanger concernant cette procédure. C'est précisément une affaire de délation qui va, plutôt que de la faire progresser, parasiter l'enquête.

Concernant ces fameux signaux lumineux, deux actions sont menées simultanément fin 1914. Sur le terrain, une équipe spécialisée du 38^{ème} RI se met en position sur les hauteurs du terrain de Corbeaulieu face aux villages de Clairoix et de Bienville, dans l'axe du village de Rémy qui se trouve dans son dos. Pour cette équipe, l'observation de nuit commence. En parallèle, l'adjudant K... du 38^{ème} RI est chargé, en relation avec la Prévôté, de s'intéresser aux renseignements de terrain recueillis auprès de la population civile.

La concomitance des signaux repérés par l'équipe spécialisée et des renseignements ainsi recueillis pourrait en effet déboucher sur un cercle restreint d'individus considérés comme suspects. Il ne resterait plus alors qu'à les surveiller et confondre l'espion parmi eux. Avant sa mobilisation, l'adjudant K... avait été employé durant six mois dans la police des réseaux de Chemins de fer de l'État. Compte tenu de ses états de service, son chef, le commandant Gerber, lui confia cette mission délicate. Du reste, il ne disposait d'aucun autre sous-officier au 38^{ème} RI qui ne détînt une expérience similaire. Les deux gendarmes de la Prévôté débutent leur tournée dans le village de Clairoix. L'adjudant K... garde le contact avec eux.

Fin novembre, l'équipe spécialisée venant de prendre ses positions dans la soirée ne tarde pas à rendre compte de l'apparition de nouveaux signaux lancés depuis le Mont Ganelon et toujours situés entre Clairoix et Bienville. Une équipe est également installée sur l'autre versant du Mont Ganelon. Voici le compte rendu daté du 3 décembre 1914 établi par le capitaine Nicolardot, chargé pour le compte de l'infanterie de coordonner les équipes : *« Des signaux et des lumières suspectes ayant été observés du Mont Ganelon (N. de Compiègne) à l'intérieur de nos lignes, une surveillance de nuit très serrée a été établie dans le voisinage de cette hauteur et sur la hauteur même 5 nuits consécutives, du 26 au 30 novembre.*

Cette surveillance a donné les résultats suivants, qui ont été constatés sur place tant par la S.G. (Sûreté Générale) que par l'adjudant et les hommes du 38^{ème} mis à sa disposition.

- a) Des ballonnets lumineux blancs ou des lumières ont été vus les 26, 27 et 30 novembre soirs. Rien n'a été vu le 28 et 29 soirs, sauf les appels lumineux émis par la Tour de Chiry.
- b) La direction dans laquelle se trouvaient les signaux ou ballonnets a, à chaque fois, pu être déterminée d'une manière très suffisamment précise, au moyen d'alignements et de repères qui étaient ensuite vérifiés dans la journée avec soin. Toutes les constatations ont concordé : aucun signal n'a été observé dans une direction autre que celles des lignes ennemies, par rapport aux observateurs.
- c) S'il n'a pas été possible d'apprécier de nuit avec précision la distance des signaux, il a pu être, par contre, vérifié que les emplacements de ces signaux ne pouvaient même pas se trouver aux abords de la ligne des tranchées, mais fortement au-delà de cette ligne.
- d) À remarquer que, chaque nuit, les observations ont été faites de 4, et parfois de 5 postes différents. Que ces postes étaient placés à des intervalles suffisants les uns des autres pour que chaque observation puisse être considérée comme indépendante.
- e) Au cours des 5 nuits de surveillance, le calme le plus complet a régné sur le front.
- f) Les hommes de troupe qui avaient, les premiers, affirmé avoir vu les signaux et qui avaient par suite déterminé l'enquête, ont reconnu n'avoir pas vu précédemment ces signaux dans des directions différentes de celles qui ont été déterminées.

J'estime donc qu'à ce point de vue, la question peut être, une fois de plus, considérée comme réglée. Il y a lieu, néanmoins, de faire une remarque au sujet des ballonnets ou des fusées observées le 30 novembre dans la direction à l'Est de l'alignement LONGUEIL – MONTMACQ – St LEGER – BAILLY.

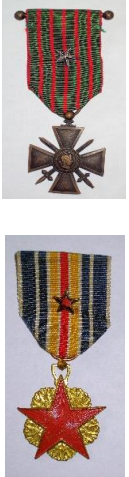
Il serait en effet intéressant (jusqu'à un certain point) de savoir si ces signaux ont été vus par des postes d'observations de la 6^{ème} Armée. (Demande adressée). »

Les gendarmes chargés de recueillir le renseignement n'obtiennent quasiment pas d'informations auprès de la population civile, à l'exception d'une délation. Une délation provenant d'un certain Monsieur « M... », habitant de la rue de Flandre à Clairoux et qui attire leur attention. Sensible, le témoignage est remis à l'adjudant K... Il se révèle explosif !

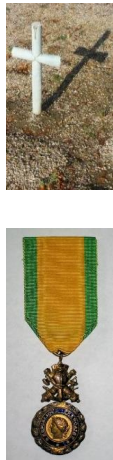
Les équipes du 38^{ème} RI confiées au capitaine Nicolardot ont maintenant rejoint leur régiment. L'adjudant K... détient deux noms ; il s'apprête à rendre visite à ces deux personnes pour les interroger. Mais que vaut une délation sans vérification ? Monsieur « M... » est-il fiable ? L'adjudant veut le vérifier. Détient-il seulement un mandat d'amener ? Rend-il compte à sa hiérarchie, au commandant Gerber ? Le doute est permis. Le capitaine Paquet n'est pas mis au courant. L'adjudant K... va alors commettre une erreur...

Les « E »

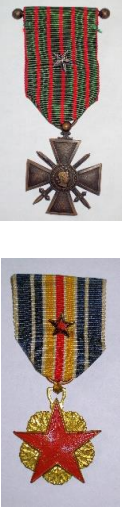
EHRHOLD Émile Henri Né le 31 décembre 1874 à Paris, il réside avec ses parents (Pierre et Marie Lallouette) à Clairoux. En 1893, il s'engage pour 4 ans au 4^{ème} Régiment de Hussards. Il en est libéré début 1897. Il exerce le métier de maçon, puis va s'installer à Paris en 1906. Le 15 août 1914, il est rappelé au 22^{ème} Régiment d'Artillerie de Versailles. Il est réformé temporairement pour tuberculose et ne sera rappelé au 2^{ème} Escadron du Train qu'en septembre 1915. Il rejoint le secteur de Verdun durant toute l'année 1916. Compte tenu de son état de santé précaire, il est détaché le 1^{er} octobre au dépôt des métallurgistes de Nantes pour travailler aux Ateliers de Paimboeuf, puis en mars 1917 aux usines de Renault Billancourt pour la production de véhicules de guerre, notamment des chars Renault FT17. Les ouvriers de l'industrie française, réquisitionnée pour l'armement, étaient bien souvent traités de planqués, mais leurs conditions de travail étaient bien peu	
---	--

enviables, comparées à nos revendications modernes. Un ouvrier travaillait onze à douze heures par jour et sept jours sur sept. Dans les usines, les accidents étaient nombreux. On en recensa près de 60 000 dans les seuls établissements privés en 1917, dont 300 mortels. Le 13 juin 1917, le bâtiment C4 des usines Renault s'effondra et fit 26 morts. Heureusement, Émile Ehrhold ne se trouvait pas parmi les victimes. En octobre 1918, il retourne au 2^{ème} Escadron du Train. Il est mis en congé d'armistice le 30 avril 1919 et se retire définitivement à Paris.	
ETARD Marius Adrien Georges Il est né le 2 août 1890 à Compiègne et vit à Clairoix avec ses parents, Adrien Édouard et Louise Cheneval, au moment de son incorporation en 1911. Il est mécanicien de profession. Il est affecté au 1^{er} Régiment de Génie en 1911 et devient pontonnier, passe caporal en 1912 et sergent l'année suivante. Il est libéré du service actif le 30 novembre 1913. Mais il est rappelé le 3 août 1914 dans ce même régiment. Sa mission est de poser des ponts de bateaux, mais aussi de renforcer les ouvrages de première ligne. Le 29 septembre 1915, il est blessé au nord de Massiges (Champagne) et est cité postérieurement le 30 octobre 1918 pour son dévouement sur la cote 19. Le 24 décembre 1915, il est détaché à la société des munitions de Bordeaux. Le 9 janvier 1919, il est détaché à Société Française des Munitions d'Issy-les-Moulineaux. Il décède le 24 février 1919 avant d'être mis en congé d'armistice.	

Les « F »

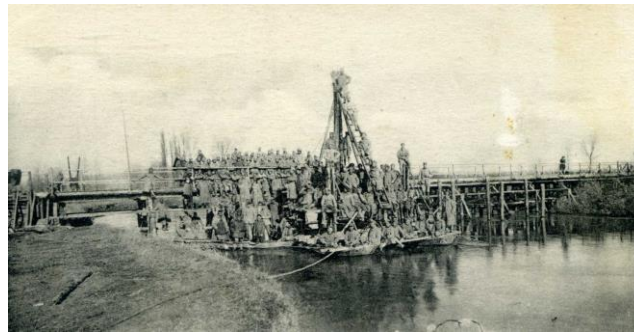
FOIREST Auguste Léopold Joseph est né à Clairoix le 9 août 1888. Fils d'Auguste Alexandre et de Marie Aimée Bonival, il est l'un des nombreux cultivateurs du village. En 1909, il avait été incorporé au 18^{ème} Régiment de Chasseurs (à cheval) de Lunéville. Poste en corrélation avec sa connaissance du cheval. Le 1^{er} août 1914, il est rappelé à Vitry-le François au sein d'une unité de cavalerie légère, le 17^{ème} Chasseurs dépendant du 18^{ème} Chasseurs de Lunéville. Après avoir effectué des reconnaissances dans l'est du pays, le 20 septembre 1914, le régiment est porté dans la région de Péronne. Au cours d'un assaut le 24 septembre, il est blessé par un éclat d'obus à l'avant-bras droit. Il est hospitalisé et attend son retour à l'unité. Mais la guerre, dans sa nouvelle dimension, exige plus d'hommes au fond d'une tranchée que dans une formation de Chasseurs à cheval, devenue une cible trop facile. Il est dirigé vers le 155^{ème} Régiment d'Infanterie le 23 février 1915. Il participe aux terribles combats de l'Argonne. Le 20 juin 1915, l'ennemi bombarde violemment Vienne-le-Château. Le régiment qui est alerté à 10h00, est immédiatement engagé. Deux compagnies, dont celle à laquelle appartient Auguste Foirest, sont aussitôt employées à exécuter des contre-attaques sur les tranchées perdues le matin et réussissent à y prendre pied. Elles sont très éprouvées et ne peuvent s'y maintenir. Quand l'artillerie allemande pilonne les deuxième lignes du 155^{ème} RI, Auguste est grièvement blessé au bois de la Gruerie situé au nord de Vienne-le-Château sur la route de Binarville. Il succombe de ses blessures le 23 à l'hôpital de Chanzy, près de Sainte Meneshould. Ce même jour, le 20 septembre, le 155^{ème} RI perdra 3 officiers tués, 5 officiers blessés, un disparu, 51 tués parmi la troupe, 165 blessés dont Auguste Foirest et 52 disparus. Le 3 juin 1916 un secours immédiat de 150 francs sera versé par le 155^{ème} RI à son père vivant à Clairoix. Son nom est inscrit au monument aux morts de Clairoix.	 Médaille remise à la famille à titre posthume 
FOIREST Désiré Léon Il est né le 14 décembre 1873 à Bienville. Il est ouvrier des chemins de fer à Clairoix et habite ce village depuis juillet 1909. Il est le fils d'Henri et de Marie-Louise Bochand (2^{ème} épouse) vivant à Bienville.	

Il est rappelé le 14 août 1914 au 13^{ème} Régiment d'Infanterie Territoriale. Il participe à la défense de Compiègne avec les unités chargées de détruire les ponts de l'Oise avant l'arrivée des Allemands. Mais le 24 octobre de la même année, il passe au 19^{ème} Bataillon de Chasseurs à Pieds. Il est engagé dans la bataille des Flandres en Belgique. Il participe aux combats de Nieuport et Dixmude. Il est blessé le 14 décembre 1914 à Zillebecke (Belgique) et est réformé le 5 octobre 1915. Il se retire à Clairoux.	
FOIREST Émile Il est né le 6 septembre 1870 à Bienville. Il est charretier à Clairoux avant le début du conflit. Il est le fils d'Henri et d'Adélaïde Grenier, décédée. Il est également le frère de Désiré Foirest. Il est rappelé le 1^{er} août 1914 au 13^{ème} Régiment d'Infanterie Territoriale. Il participe à la défense de Compiègne et est renvoyé le 24 dans ses foyers. Mais il y est de nouveau rappelé après le repli des Allemands. Il participe aux gardes de prisonniers, à la protection des états-majors et des terrains d'aviation. Le 22 mai 1915, il passe au 122^{ème} Régiment d'Infanterie Territoriale. Son bataillon (le 3^{ème}) est dirigé en Argonne où il procède à l'aménagement des tranchées jusqu'à la dissolution de celui-ci le 30 août 1916. Il participe néanmoins au début de la bataille de Verdun. Le 15 septembre 1916, il passe au 76^{ème} Régiment d'Infanterie et est engagé dans les combats de l'Aisne à Berry-au-Bac, puis en Champagne au Fort de la Pompelle. En 1917, il est engagé dans la Somme à Rouvroy-en-Santerre, puis dans l'Oise à Tergnier. Le 10 juillet 1917, il est détaché comme ouvrier agricole à Beauvais. Le 10 novembre 1917, il est démobilisé au dépôt du 51^{ème} Régiment d'Infanterie. Il se retire à Clairoux.	
FOIREST Émile Il est né le 12 août 1896 à Clairoux. Il est le fils d'Émile mobilisé (voir ci-dessus) et de Philomène Caron. Il est maçon-plâtrier au moment de son incorporation le 11 avril 1915. Il rejoint le 155^{ème} Régiment d'Infanterie et, après la formation élémentaire du soldat, il est engagé en juillet 1915 en Argonne et en fin d'année dans la bataille de Champagne. Début 1917, il est engagé dans les combats de l'Aisne à Berry-au-Bac, au bois du Choléra, puis son unité est retirée pour être engagée dans le secteur de Verdun au fort de Douaumont et au Ravin des Vignes. Il y est cité pour sa bravoure et sa conduite au combat. Citation à l'ordre du régiment n° 115 du 4 novembre 1917 : « <i>S'est distingué par son courage et son entrain au cours d'une contre-attaque menée à 10 contre 1 et qui a repoussé une compagnie ennemie.</i> » Il passe caporal le 1^{er} mars 1918. En novembre, son unité rejoint les Éparges en Meuse, puis la Lorraine jusqu'en mars 1918. En mars 1918, il rejoint le front de la Somme. Il est cité à l'ordre de la Division n° 175 le 14 novembre 1918 : « <i>Le 4 avril 1918, s'est distingué par son sang-froid et sa bravoure au cours d'un combat extrêmement violent. A contribué efficacement par son équipe de fusiliers mitrailleurs à repousser plusieurs assauts ennemis.</i> » Il reçoit la Croix de Guerre avec étoile de bronze. Le même jour, il est tué le 4 avril 1918 devant Grivesnes au nord-ouest de Montdidier. Son nom est inscrit au monument aux morts de Clairoux.	  Médaille remise à la famille à titre posthume 
FOIREST Ferdinand Dominique Il est né le 10 janvier 1888 à Clairoux et est le fils de François et de Louise Charpentier. Avant son incorporation en 1909, il était chapelier à Choisy-au-Bac dans le commerce de son frère, patron.	

Le 4 août 1914, il est rappelé au 94^{ème} Régiment d'Infanterie à Bar-le-Duc. Son régiment résiste dans le secteur de Charleroi, puis se replie non sans combattre. Le 22 août, le régiment aura déjà perdu 1 000 hommes, tués, blessés ou disparus. Il participe ensuite à la contre-offensive de la Marne en septembre, puis à la bataille des Flandres près de Dixmude en décembre. Début 1915, il se bat en Argonne, puis en Champagne en septembre où le régiment paie à nouveau un lourd tribut de 700 hommes. En mars 1916, il est engagé dans la bataille de Verdun, notamment au Mort-Homme. Enfin, il part sur le front de Lorraine. Ferdinand Foirest passe au 162^{ème} Régiment d'Infanterie le 6 juillet 1916. Avec ce régiment, il est engagé dans la bataille de la Somme. Le 17 octobre, les 1^{er} (auquel il appartient) et 2^{ème} Bataillons du régiment se portent sur les tranchées de 1^{ère} ligne. Le 18, un violent bombardement ennemi tue 8 hommes et en blesse 17, parmi eux : Ferdinand Foirest, qui vient d'être blessé à Rancourt d'une plaie par éclats d'obus à l'oreille et à l'épaule gauche ; il est évacué à l'hôpital n°8 du Havre. Il ne rejoindra le 162^{ème} RI que le 24 novembre 1916. Le 15 avril 1917, le régiment se trouve engagé dans les combats dans l'Aisne, à Berry-au-Bac où le régiment perd près de 1 100 hommes dans les combats du bois du Choléra, secteur disputé depuis septembre 1914. À cette occasion, il est cité le 1^{er} mai 1917 à l'ordre du régiment : « <i>Employé comme agent de liaison aux attaques du 16 au 27 avril 1917, s'est acquitté toujours au mieux de ses missions en faisant preuve d'un courage et d'un sang-froid remarquables</i> ». Il reçoit sa citation sous un violent bombardement, car, entre-temps, l'unité a rejoint les premières lignes. Le régiment a été réduit de moitié en effectif en raison de pertes considérables, mais les combats continuent, à Verdun en juillet 1917, puis en Lorraine en fin d'année. Le 9 juin 1918, son régiment rejoint l'Oise pour contrer l'offensive allemande du Matz. Il se positionne en cercle défensif au nord de Monchy-Humières et envoie ses patrouilles sur Marquéglise et la Ferme Porte. Vers 4 heures du matin, une forte offensive allemande débouche sur le 1^{er} bataillon, qui contient à plusieurs reprises la poussée ennemie. Dans la confusion, Ferdinand Foirest est porté disparu le 10 juin 1918. Fait prisonnier, il ne sera rapatrié que le 6 décembre 1918. Dans ces combats de Monchy-Humières, le régiment aura perdu un peu plus de 1 000 hommes. Il réintègre le 54^{ème} RI de Compiègne et sera mis en congé illimité d'armistice le 15 juillet 1919. Ferdinand Foirest aura été de toutes les grandes batailles. Sans doute est-il de ceux les plus marqués par ce terrible conflit. Il se forme dans la soudure autogène dès son retour à la vie civile. Par la suite, installé à Clairoix, il prendra la profession de soudeur.	
FOIREST Fernand Dominique Il est né le 5 mai 1881 à Clairoix. Fils de François et de (Louise) Clarisse Charpentier domiciliés à Clairoix. Il est le frère aîné de Ferdinand, et, tout comme lui, chapelier (et patron) à Choisy-au-Bac. Il a effectué son service militaire au 11^{ème} Cuirassiers en 1905. Il reprend son commerce en 1908, mais fait faillite l'année suivante pour finalement devenir simple employé de commerce. Il est rappelé le 3 août 1914 au 17^{ème} Régiment d'Artillerie à La Fère dans l'Aisne. À partir du 27 août 1914, il se replie avec les 3^{ème} et 4^{ème} Armées depuis la ville de Cesse jusqu'à la contre-offensive de la Marne le 6 septembre à Vienne-la-Ville. En février 1915, son régiment est engagé dans les coûteux combats de Champagne au Fortin de Beauséjour. C'est à ce moment-là que sa santé commence à décliner. Le 26 septembre 1915, il est évacué pour maladie à l'Hôpital de Bar-le-Duc (bronchite chronique et emphysème). Le 26 mars 1916, il rentre à son régiment, 6^{ème} batterie, et participe aux combats de Verdun durant toute l'année, notamment en octobre à Dambloup. Il est de nouveau évacué pour maladie le 4 janvier 1917 à l'Hôpital n°16 de Compiègne. Il retrouve le dépôt de son régiment le 28 juin 1918 mais tombe à nouveau malade le 8 juillet. Il finit par être reclassé dans les services auxiliaires en	

août 1918 du fait de son état physique très affaibli, pour lequel d'ailleurs, il bénéficiera d'une pension d'invalidité permanente. Il est placé en congé d'armistice le 12 mars 1919. Il reprendra son activité d'employé de commerce après la guerre.	
FONTAINE Edmond Quentin Il est né le 18 juin 1882 à Clairoix. Fils de Denis Alfred et de Flavie Foirest, il exerce le métier de charron. En 1903, pour des raisons de santé, il est ajourné au service militaire. Il est cependant rappelé en août 1915 au 9^{ème} Régiment du Génie, puis à partir du 5 octobre 1916 il est détaché aux ateliers de Védrine comme charron-carrossier. Le 1^{er} juillet 1917, il est affecté, malgré son handicap, au 23^{ème} Régiment d'Infanterie. Ce régiment est alors engagé dans la bataille de Champagne. Le 23^{ème} vient de connaître d'importantes mutineries d'avril à juin 1917. Les hommes de ce régiment ont été dispersés et remplacés par de nouvelles recrues. Edmond Quentin rejoint le 23^{ème} redevenu calme et participe aux patrouilles à l'intérieur des lignes ennemies. En octobre, il rejoint le secteur de Verdun, puis le secteur de Lorraine de janvier à avril, et enfin le secteur des Flandres à Locre. Le 8 juillet 1918, il est hospitalisé au Val de Grâce pour troubles fonctionnels de la marche et de l'ouïe, qui sont en fait des séquelles post-traumatiques de la « fatigue du combat ». Il est détaché dans les services auxiliaires, puis sera libéré le 8 mars 1919. Après la guerre, il deviendra marchand de bois en exploitant la forêt du Mont Ganelon, et sera maire de Clairoix de 1923 à 1935.	
FOUQUOIRE Jules Noël Il est né à Clairoix le 25 décembre 1897, fils de Jules Georges et de Floury Eugénie, il est mécanicien et réside à Margny-lès-Compiègne au moment du déclenchement du conflit. Faisant partie de la classe 1917, il est appelé par anticipation le 9 janvier 1916, il est incorporé au 150^{ème} Régiment d'Infanterie. Après ses classes au dépôt du régiment où il est formé au combat, il rejoint les bataillons engagés à Saint-Mihiel, après que ceux-ci ont subi de lourdes pertes dans le secteur de Verdun. Puis il combat jusqu'à la fin de l'année dans la Somme. L'année 17 est marquée par les combats de Champagne et, en fin d'année, de Verdun. En 1918, son régiment est envoyé en Lorraine, à la forêt de Facq. Il rejoint ensuite le secteur de la Marne en juin. L'enjeu est majeur, car les Allemands lancent leur dernière offensive, là même où quatre ans plus tôt, l'armée française avait stoppé net l'ennemi qui menaçait Paris. De nouveau, Reims et Paris deviennent des cibles. Foch ordonne une contre-offensive le 18 juillet 1918. Le 15 juillet, les Allemands déclenchent un puissant tir d'artillerie sur la Marne. Avec des passages naturels donnant vers le sud, la petite ville de Dormans se retrouve dans la tourmente et au cœur même de l'affrontement. Les troupes allemandes, victorieuses dans un premier temps, sont repoussées au prix d'une bataille titanesque et meurtrière. Dans cette attaque, les Allemands progressent au rythme du feu d'artillerie roulant. Jules Fouquoire est grièvement blessé à l'épaule droite par un éclat d'obus. Il est d'abord porté disparu. Ce n'est qu'au cours de la contre-offensive française du 18 juillet qu'il est découvert. La plaie est pénétrante et les brancardiers le dirigent vers l'ambulance 231 où il décède de ses blessures. Son nom est inscrit au monument aux morts de Margny-lès-Compiègne.	  Médaille remise à la famille à titre posthume
FOURNIER Henri Il est né le 27 juillet 1887 à Clairoix. Fils de Joseph Henri et de Laurence Delcourt, il est marinier de profession. Comme de nombreux mariniers et de charpentiers à bateaux, il est incorporé dans le Génie en 1908.	

Au déclenchement du conflit, il est rappelé au 9^{ème} Régiment du Génie qui est dissout pour former des compagnies divisionnaires et de corps d'armée. Henri Fournier est affecté à la compagnie 6/4 pour renforcer le 6^{ème} Corps d'Armée. Puis nommé caporal en mai 1915, il rejoint le 10^{ème} Régiment de Génie, compagnie 26/55. Les missions principales sont l'établissement de pontons, de passerelles, de ponts de bateaux et d'abris dans les lignes de défense. Elles s'effectuent souvent sous les tirs de l'artillerie ennemie. Il est mis en congé d'armistice le 29 mars 1919.



En janvier 1917, ponton dressé par le 10^{ème} Génie, Henri Fournier figure sur la photo. (Collection de l'auteur)

Clairoix, le temps des restrictions

Les restrictions sont avant tout la réduction de la main d'œuvre, celle des hommes jeunes. À Clairoix, six d'entre eux sont incorporés dès leur vingtième année, et sept hommes, normalement inaptes, sont reclassés aptes par le conseil de révision. Pour la classe 1915, l'appel est avancé jusqu'à six mois et onze jeunes gens dans leur dix-neuvième année s'ajoutent à ces départs à compter du 13 décembre 1914.

Ainsi vingt-quatre hommes supplémentaires manqueront à l'activité du village. Parfois, ce sont des pères et des fils mobilisés en même temps, comme Auguste Drujon et son fils Étienne, ou Eugène Dutilloy et ses deux fils, Claude, et Charles, le dernier, qui vient d'être incorporé au mois de mai 1915. Chez les Pinchon, ce sont les cinq frères.

Les restrictions, c'est aussi la réduction des entrées d'argent. Par voie d'affichage, le préfet de l'Oise fixe un prix maximal des denrées vendues aux fins des besoins aux armées et à la population. Concernant notamment le blé et la farine, cette directive est applicable à compter du 1^{er} juin 1915 ; le non-respect, c'est-à-dire leur dépassement, entraîne la réquisition d'office (arrêté préfectoral du 29 mai 1915). Quand les bras manquent, que les salaires diminuent, sans qu'il faille remettre en cause le bien-fondé de ces mesures, la paupérisation des populations devient nettement perceptible.

La chasse est interdite, ce qui est compréhensible ; la pêche est restreinte car les embarcations particulières sur l'Oise ne sont plus admises. Ces barques peuvent permettre le franchissement illégal de l'Oise, et, une barque à la dérive peut entraîner des dégâts aux pontons ou ponts de bateaux posés sur l'Oise en remplacement des ponts de pierre détruits.

Les restrictions sont aussi celles de la circulation des piétons, des voitures, nécessitant laissez-passer et sauf-conduits, au sortir des villages, à leur entrée, au franchissement des passerelles et des pontons. Autant de restrictions qui limitent l'économie locale ; les produits du jardin potager ou de la ferme manquent sur les marchés de Compiègne. Comme conséquence, les entrées d'argent des ménagères de Clairoix décroissent. Le maire est le seul habilité à pouvoir produire les sauf-conduits, encore faut-il que ceux-ci puissent correspondre aux directives changeantes des 2^{ème} et 6^{ème} Armées dont les secteurs sont séparés par le cours de l'Oise.

Restrictions et complexité du système, ces mesures sont admises au début, mais, nous le verrons vite, seront détournées et vont gonfler les affaires aux tribunaux militaires, car, faut-il

le rappeler, en raison de l'Etat de siège, l'administration militaire s'est substituée à la juridiction civile dans la zone de l'armée.

Pour le comte de Comminges qui voit l'activité locale s'aggraver de jour en jour, la situation nécessite d'être rapidement organisée, d'autant que certains points ne sont toujours pas résolus depuis septembre 1914. Parmi les priorités du maire, il faut :

- trouver rapidement un instituteur en remplacement de M. Berges, mobilisé, afin de reprendre en main les gamins qui errent dans les environs, et mobiliser les jeunes hommes et filles au soutien de la cause nationale pour entretenir l'élan patriotique ;
- trouver une main d'œuvre de remplacement parmi les 16 réfugiés (dont trois mineurs). Ils sont logés chez l'habitant par le maire ; il faut leur trouver une activité ;
- veiller aux besoins de la troupe de passage et en cantonnement, tout en assurant l'équilibre des ressources naturelles du village pour la population civile.

À ce titre, une anecdote montre combien le comte de Comminges ne se paye pas que de vains mots. Le verbe est toujours suivi d'actions. À cette époque, le versant sud du Mont Ganelon est exploité par les villageois. Des vergers et des cultures maraîchères venaient remplacer la vigne d'antan. Depuis 1915, les personnes âgées, les femmes et les enfants retournent, cultivent et aménagent à grand peine une terre bien moins productive qu'en aval. Quand les gens du village lui demandent audience à la suite du piétinement de leurs récoltes par des cavaliers en reconnaissance sur les hauteurs, son sang ne fait qu'un tour. Il prend la plume. Dans un courrier en date du 22 avril 1915, il s'adresse au général commandant le 13^{ème} C.A. sous la forme d'une plainte. Le maire reproche aux cavaliers de la 6^{ème} et 2^{ème} Armées de venir piétiner ces cultures en n'empruntant pas les chemins tracés. Quand ces cultivateurs manifestent leur colère, ces cavaliers leur répondent : « *Que diriez-vous si c'étaient des Boches ?* ». Le maire demande simplement au général que ses soldats puissent respecter le fruit du travail de ses administrés. La cause est entendue, le général donne raison au maire.

La hiérarchie ne l'impressionne absolument pas, au point que ses correspondances, parfois enflammées, sont abondantes. Si l'on en juge au regard des archives militaires détenues à Vincennes, il est le seul maire à inonder le 13^{ème} CA d'un courrier à peine voilé en termes de diplomatie. Le commandement s'exécute souvent. Faut-il y voir en lui l'ancien aide de camp du Ministre de la Guerre et les réminiscences d'une influence qui sert bien la cause de ses administrés ?

Répondre à l'attente des administrés dans une zone occupée par l'armée en temps de guerre est une mission difficile. Comme cela a été évoqué dans le précédent numéro, la zone de l'armée est totalement quadrillée par l'administration militaire. La Prévôté doit s'assurer que les prix des denrées alimentaires ne subissent pas l'inflation. À cette époque, le prix de chaque denrée est fixé par l'intendant militaire de l'Oise. Le beurre, qu'il soit en livre ou en motte, le jambon, les œufs, le poulet, la livre de pain... Les prix de treize denrées de base fournies par les boulangeries et les épiceries varient en fonction de chaque commune, selon qu'elles sont plus ou moins proches du front ou selon leurs sources d'approvisionnement.

À Clairoix, dès le 19 octobre 1914, le maire avait déjà délivré un arrêté municipal visant à limiter l'inflation par une bonne gestion des denrées de base, à commencer par la boulangerie Bédiez.

« Considérant après enquête, comme fondées les plaintes nombreuses et réitérées de la population et surtout des indigents touchant leur pain sur bon,

Considérant que le soir à 5h00, certaines mères de familles n'avaient pas encore de pain depuis la veille, alors que les fournées du matin sont enlevées dans des sacs et brouettes parfois, pour des clients riches venus des villages environnants,

Arrête :

Art. 1 : Les premières fournées livrées ordinairement de 6h30 à 8h00, seront exclusivement réservées aux habitants de Clairoix. Les étrangers seront servis à partir de 8h00,

[illegible]

Également sur la disponibilité de la main d'œuvre, le comte de Comminges n'a pas attendu les décisions de l'État. Il avait anticipé la situation dès 1914 en employant la main d'œuvre disponible parmi les réfugiés italiens provenant des zones occupées par l'ennemi. Même si le 2 avril 1915, *le Progrès de l'Oise* annonce : « *Le principe des permissions agricoles pour les semailles et les battages a été pris en compte par le Ministre de la Guerre. Elles pourront être accordées par les commandants d'unités de la territoriale si les demandes du front sont satisfaites* ». Il sait que ces décisions seront longues à mettre en route, que les premières permissions des soldats à l'été 1915, se feront à destination de leurs foyers. Et c'est avec un certain succès que le maire tente de soulager ses administrés faisant face aux privations.

Le poids de la troupe en cantonnement dans le village pèse toujours plus. Le soldat, au retour des première et seconde lignes du front, une fois au repos à l'arrière, ne compte plus son argent. Tout homme qui a vécu un conflit saura que l'argent n'a plus vraiment la valeur qu'on lui affiche en temps ordinaire. Les lendemains sont incertains. Seul le temps présent compte. *Carpe Diem* ! On dépense ! Les dérives sont imparables.

Les « G »

Né le 13 mars 1872 à Longueil-Annel, il est menuisier à Clairoux de 1899 à 1914. Il est le fils Hubert et d'Émilie Boucher domiciliés à Janville.

Rappelé à Boulogne-sur-Seine où il s'était domicilié en avril 1914, il rejoint le 13^{ème} Régiment d'Infanterie Territoriale à Compiègne.

Au sein de ce régiment, il participe à la défense des ponts de l'Oise, jusqu'à ce qu'ils soient détruits devant l'avancée ennemie. Compte tenu de son âge, il participe à la garde des prisonniers et des terrains d'aviation jusqu'à la dissolution du 13^{ème} RIT à la mi-1915.

Il est reversé au 21^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale. Il est envoyé en Champagne, notamment à la célèbre « Main de Massiges », dont la forme du terrain évoque les cinq

doigts d'une main, puis à la cote 191. Il s'en réchappe malgré les pertes importantes du régiment : 35 officiers et 1 068 hommes tués, blessés ou portés disparus. En 1916, il est engagé dans la bataille de la Somme, notamment à Rancourt et Belloy-en-Santerre où le régiment subit encore des pertes importantes. En 1917, il stationne dans le sud de la Somme mais n'est engagé dans aucune opération. En 1918, il est envoyé en Champagne et dans l'Aisne, à Herpy, son dernier combat avant l'Armistice. Ses deux jeunes frères, domiciliés à Janville, sortiront également vivants de ce conflit. À l'âge de 47 ans, il est mis en congé d'armistice le 11 janvier 1919.	
GAUDEFROY Auguste Fernand André Il est né le 29 mars 1880 à Allonville dans la Somme. Il est marié avec Marie Céleste et père d'une petite Andrée. Il est jardinier chez M. Sibien, architecte domicilié à Clairoux, et est domicilié chez lui. Il est le fils de Victor Alfred et de Catherine Guignon. Il est rappelé le 3 août 1914 en tant que caporal au 72^{ème} Régiment d'Infanterie et rejoint le dépôt du régiment à Péronne. En août 1914, il est engagé dans la bataille de Virton et le régiment se replie avant d'être lancé en septembre dans la contre-offensive de la Marne. Il se trouve en fin d'année en Argonne. Les combats du bois de la Gruerie et du Four-de-Paris sont particulièrement violents. Début 1915, le 72^{ème} RI est engagé en Champagne, puis de nouveau en Argonne. Début juillet 1915, le régiment s'installe aux Islettes (Meuse). Le front semble calme. Les travaux et quelques exercices ponctuent l'emploi du temps. Puis, soudainement, le 13 juillet à 3h15 du matin, l'ennemi prononce une violente attaque précédée d'un bombardement intensif. Le régiment reste en réserve. À 4h25, le 72^{ème} reçoit l'ordre de se porter au plus près de la ligne de front vers le Blaon. Arrivé au Blaon, Auguste Gaudefroy reçoit une dotation de 200 cartouches, des pétards (explosif puissant de mélinite) et des grenades. Lui et ses camarades rejoignent une lisière de bois au nord-est du Blaon. La canonnade se fait de plus en plus proche. Les premiers gaz asphyxiants tombent sur les hommes en progression. À 11h00, après une vive fusillade, les Allemands montent à l'assaut et franchissent sur des passerelles les premières lignes. Le 72^{ème} tient la ligne. Mais vers 12h30, il doit se replier. Sous les ordres du commandant Maupoil, Auguste et ses camarades apprennent qu'ils participeront à la contre-offensive fixée pour 14h30. Elle est finalement lancée à 15h30 en direction d'une ligne de crête recouverte d'un bois : le Bois Bolante. Quand l'assaut français s'achève, les points conquis par les Allemands ont été repris, mais au prix de lourdes pertes : 5 officiers tués, 11 blessés et 543 sous-officiers, caporaux et hommes de troupes tués, blessés ou disparus. Auguste Gaudefroy figure au nombre des tués. M. Sibien, qui avait déjà perdu son fils en 1914, perd cette fois son jardinier. Il prendra en charge son épouse et leur fille, probablement jusqu'à la fin du conflit. Le nom d'Auguste Gaudefroy figure au monument aux morts d'Allonville dans la Somme.	  Médaille remise à la famille à titre posthume
GARDE Joseph Élie Il est le valet de chambre du Comte de Comminges à Clairoux. Originaire de l'Allier, il est né à Échassières. Appartenant à la classe 1916, son incorporation est avancée au 9 avril 1915. Il rejoint le dépôt du 38^{ème} Régiment d'Infanterie à Saint-Étienne. Après ses classes, il rejoint le front de la Somme le 6 décembre 1915. Mais avec l'offensive allemande déclenchée près de Verdun, le 38^{ème} RI rejoint dès février 1916, Eix, Thavannes, puis est engagé au fort de Vaux. Après ces combats, le régiment est envoyé à Moulin-sous-Touvent, puis de nouveau sur la Somme en septembre. Les combats sont impitoyables. Le 1^{er} octobre, il est blessé à Vermandevillers, en haut de la fesse et à l'avant-bras par de multiples éclats d'obus. Il est évacué à l'ambulance 12/1 le lendemain, pour ne rentrer de convalescence que le 16 janvier 1917. Il est cité à l'ordre du régiment n° 326 du 24 septembre 1916 :	

« *Fusilier mitrailleur remarquable, n'a pas hésité le 18 septembre 1916 au cours de l'attaque, à mettre en batterie sur un groupe ennemi, malgré un feu violent de mitrailleurs.* »

De janvier à mars 1917, il est dans le secteur de Ribécourt. Début juin, son régiment connaît des refus de discipline. En août, il est envoyé sur Verdun, cote 304.

En 1918, le régiment est en Argonne. Au cours de durs combats, il est blessé par éclat d'obus le 6 mars, d'une plaie à la jambe droite au niveau du mollet.

Il est une deuxième fois **cité à l'ordre du régiment n° 306** le 9 mars 1918 :

« *Jeune soldat ayant donné maintes fois preuves de son courage. Merveilleux de sang-froid, a été blessé le 6 mars 1918 à son poste de combat pendant un coup de main ennemi.* »

Il rentre au dépôt du régiment le 4 octobre 1918 après avoir séjourné en avril à l'hôpital de Roanne et de mai à août à l'hôpital de Thiers et obtient une convalescence en septembre pour aller voir ses parents à Montluçon dans l'Allier.

Il rejoint son régiment en Champagne, et, c'est sur le plateau des Alleux, que lui, et ses camarades, apprennent le cessez-le-feu du 11 novembre.

Il est mis en congé d'armistice le 21 septembre 1919.

En position de tir avec le fusil-mitrailleur Chauchat quelque part dans la Somme en 1916. (Collection de l'auteur)



GILSON Jean Joseph

Il est né à Donnes en Belgique le 16 mars 1870. Fils de feu Pierre et de Stée Marie vivant à Chevincourt, il est domestique à Clairoux.

Il est naturalisé français en 1908. Le 4 août 1914, il est affecté au 54^{ème} Régiment d'Infanterie et rejoint Compiègne où il effectue une remise à niveau.

Il est engagé dans la bataille de la Marne en septembre. Puis le régiment remonte dans la plaine de Woëvre où il va de nouveau être confronté à de terribles combats aux Éparges.

Le 21 septembre, à 16h00, l'ennemi attaque à Saint Rémy. L'ordre de mise en route du régiment est confirmé au carrefour de la Tranchée de Calonne et du chemin de Mouilly. Le régiment y arrive vers minuit. Vers 4h00 du matin, il doit attaquer Saint Rémy. Le 1^{er} bataillon auquel appartient Jean Gilson doit se porter sur ce village. Il atteint la route perpendiculaire à la Tranchée de Calonne. Le bataillon est attaqué sur son flanc gauche vers 5h00. Il subit de lourdes pertes et se replie. Au cours de ces combats rapprochés, Jean Gilson est blessé d'un coup de baïonnette au bras gauche. Battant en retraite, il est de nouveau blessé d'une balle à la jambe gauche. Les deux autres bataillons couvrent la retraite des éléments épars. Jean rejoint l'ambulance où il est soigné.

Le régiment reste dans ce secteur jusqu'en avril 1915.

En juin 1915, Jean Gilson passe au 104^{ème} Régiment d'Infanterie et rejoint le front de Champagne, puis de Verdun en 1916 et y séjourne jusqu'en 1917.

Le 10 avril 1917, il est affecté au 1^{er} RIT en cours de reconstitution.

Le 1^{er} août 1917, il est détaché à Beauvais comme Commis Ouvrier Agricole, puis rejoint le 51^{ème} RI le 10 novembre 1917.

Il est renvoyé à son foyer en mai 1918 et retrouve Clairoux. Pour peu de temps puisqu'en juin, il doit évacuer le village. Il est définitivement libéré du service en décembre 1918 et rejoint son emploi de domestique à Clairoux.



GROSCAUX Ernest Léon

Il est né le 26 octobre 1883 à Cambronne.

Fils de feu Louis François et de Marie Burié résidant à Noyon, au déclenchement de la guerre, il est manouvrier. Il vit à Clairoux depuis mai 1913.

Il est rappelé au 254^{ème} Régiment d'Infanterie de Compiègne le 4 août 1914.

Placé dans le secteur de Maubeuge, en raison de l'avancée allemande il participe au coup d'arrêt provisoire de Guise, permettant ainsi aux armées de se replier plus au sud. Par la suite, il participe à la contre-offensive de la Marne à Montceaux-les-Provins.

Il reprend l'offensive sur l'Aisne à Soupir. Il reste sur ce secteur disputé durant toute l'année 1915. Il passe au 267^{ème} Régiment d'Infanterie le 11 juin 1916. Avec ce régiment, il est envoyé dans le secteur de Verdun et rejoint la « tranchée de Cumières » où tant d'hommes ont déjà laissé leur vie. Puis en fin d'année 1916, il fait route vers le sud de l'Aisne à Pontavert, autre lieu de violents affrontements. Dans ce secteur il est blessé le 16 mars 1917 à Berry-au-Bac d'un éclat d'obus à la tête. Compte tenu de son état de santé, il est versé au 20^{ème} Régiment d'Infanterie Territoriale le 23 juillet 1917. Il y assure des gardes, des travaux d'aménagement sur l'arrière du front et notamment de travaux ferroviaires. Le 1^{er} bataillon du 20^{ème} RIT est dissout, et il passe au 286^{ème} Régiment d'Infanterie Territoriale le 16 août 1918. La guerre se termine pour lui, cette fois à l'abri du front. Il est mis en congé illimité d'armistice le 2 février 1919. Il se retire à Clairoix, puis, en juin 1919, trouve un poste d'ouvrier à Saint-Étienne où il terminera sa vie.	
GROSMANGIN Paul René Pierre Il est né à Paris le 1^{er} avril 1891. Élève architecte, il est le fils du secrétaire de mairie de Clairoix Louis Jules Grosmangin et de Cécile Gréhanth domiciliés à Clairoix. Il est incorporé le 1^{er} octobre 1912 au 59^{ème} Régiment d'Artillerie de Campagne et rejoint Chaumont. Il est nommé brigadier en février 1913, puis maréchal-des-logis au mois d'octobre de la même année. Maintenu au service armé par la loi dite des « trois ans », le 2 août 1914, il est envoyé au front près de Badonvilliers, puis le secteur du Donon. Le 25 août 1914, il est blessé à la tête et à l'épaule droite par éclats d'obus dans le secteur de Gellenaucourt. Il est évacué et ne rejoindra son unité que le 2 janvier 1915, qui est alors engagée dans l'Artois. Mais le 27 janvier, il tombe malade et est de nouveau évacué au dépôt de la 68^{ème} batterie du régiment. Le 1^{er} octobre 1915, il est affecté au 121^{ème} Régiment d'Artillerie Lourde (RAL) et sert des pièces de calibre 155mm court. Il est de nouveau engagé en Artois. En 1916, en raison de l'offensive allemande à Verdun, le régiment rejoint ce secteur et embarque le 26 février après un repos réparateur au Crotoy. C'est sous une tempête de neige que les canons sont chargés sur les wagons. Quelques jours plus tard, le 121^{ème} RAL arrive dans le secteur de Belleville sous une pluie d'obus. Le 10 mars, ils subissent une attaque aux gaz. Le régiment y restera jusqu'au mois de juillet en tirant un grand nombre de munitions. Puis Paul Grosmangin rejoint le secteur d'Amiens et débarque à Boves le 28 juillet. La deuxième bataille de la Somme est alors engagée. En avril 1917, sa batterie rejoint le Soissonnais, cette fois, c'est la bataille du Chemin des Dames. Fin 1917, le 121^{ème} RAL est engagé dans les Vosges, près de Gérardmer. Il sera rappelé dans le Soissonnais en avril 1918 pour faire face à l'offensive allemande. Après l'Armistice, Paul Grosmangin est affecté au cours de perfectionnement de l'artillerie et est affecté comme sous-lieutenant au 120^{ème} Régiment d'Artillerie Lourde. Il est démobilisé le 9 août 1919.	
GUENIN Édouard Arthur Il est né à Chauny le 7 décembre 1898 mais réside à Clairoix. Il est marchand de charbon. Il est le fils d'Arthur Fernand, marinier, et de Marie Fériez. Il s'engage pour la durée de la guerre le 11 avril 1917 et rejoint le 82^{ème} Régiment d'Artillerie Lourde (RAL) pour y être formé. Il passe au 60^{ème} RAL le 29 août de la même année. Il est nommé caporal le 19 juillet 1918 et maréchal-des-logis le 11 août 1919. Il est démobilisé le 11 avril 1921 et se retire à Conflans-St Honorine.	
GUETROT Robert Marie Joseph Il est né le 28 mai 1877 à Montlivault dans le Loir et Cher. Fils de Jean et de Anne Bisson, il est le jardinier du comte de Comminges depuis mai 1910. Il est rappelé au 331^{ème} Régiment d'Infanterie de Blois le 3 août 1914. Son régiment est déployé dans les Ardennes à Revemont. Les combats les plus sanglants ont lieu les 30 et 31 août à Fossé. Puis interviennent le repli et sa contre-	

offensive en septembre. C'est dans le secteur de Vauquois en Argonne le 24 septembre 1914 que le régiment subit une deuxième fois ses plus lourdes pertes. Durant toute l'année 1915 et au début de 1916 le régiment séjourne dans ce secteur. En raison de l'offensive allemande à Verdun, le régiment est déplacé dans le secteur de la Haute Chevauchée en juin et juillet.

En octobre 1916, Robert Guétrot et ses camarades sont envoyés sur le front de la Somme, d'abord à Rancourt, puis à Bouchavesnes.

Dans ce secteur, le régiment subit des bombardements quotidiens. Le 19 septembre au soir, ils s'intensifient. Le lendemain de 7h00 à 9h30, ces bombardements s'abattent sur les tranchées du 331^{ème} RI avec une violence inouïe. De nombreux avions allemands survolent Bouchavesnes et mitraillent les soldats dans leurs tranchées. À 9h30, le bombardement cesse. L'infanterie allemande attaque par un ravin en plusieurs vagues formées de petites colonnes. Un tir de barrage est demandé par un tir de fusée. Celui-ci est immédiatement déclenché, mais il est peu nourri et laisse au sud-est du village une trouée par laquelle les Allemands s'engouffrent. Les défenseurs de la corne sud-est du village sont submergés par les assaillants. Les combats durent jusqu'à midi. L'ennemi, qui a subi de lourdes pertes, occupe à présent le village, mais n'a pas réussi à pénétrer les lignes de défense du 331^{ème}.

À 13h30, des observateurs signalent la reprise de l'assaut à l'est de Bouchavesnes. L'artillerie française déclenche des tirs d'intervention. Vers 17h00, le 331^{ème} reprend le village qui est complètement nettoyé. Le sol est jonché de cadavres et de blessés. Le régiment est fortement éprouvé et d'ailleurs ne dispose que de très peu de munitions. À la relève des corps, on dénombre 4 officiers tués, 7 blessés et pour les sous-officiers et la troupe 105 tués, 265 blessés et 33 disparus.

Ce 20 septembre 1916, Robert Guétrot vient d'être tué dans la défense de Bouchavesnes.

À cette occasion, il est **cité à l'ordre du régiment sous le N° 181** le 3 octobre 1916 :
« *Soldat d'une bravoure exemplaire, a été tué à son poste de combat.* »

À titre posthume, sa famille reçoit la Croix de guerre, puis, par la suite, la Médaille Militaire.

Le comte de Comminges ne sera averti de sa mort que le 12 octobre 1916.

Le nom Robert Guétrot ne semble figurer sur aucun monument aux morts.



Médaille
remise à la
famille à titre
posthume

Clairoix, un camp de l'arrière

Tous les villages et toutes les villes de l'arrière deviennent des lieux de cantonnement importants. À Clairoix, cette cohabitation « civilo-militaire » va complètement modifier la vie des villageois.

Les personnes relativement fortunées avaient, pour beaucoup d'entre elles, quitté dès août 1914 leur villégiature de Clairoix, préférant des lieux plus sûrs en région parisienne. Ainsi vidées de leurs occupants, certaines de ces maisons furent en partie mises à la disposition des réfugiés sur décision du maire invoquant le moratorium, de sorte que leur location ne rapporte rien au propriétaire. Ces habitations sont-elles, au moins pour le moment, préservées du pillage ? Celles restantes allaient loger la troupe, mais étant insuffisantes en nombre, les habitations occupées par leur propriétaire reçoivent une partie. Comment va s'opérer la répartition des logements ?

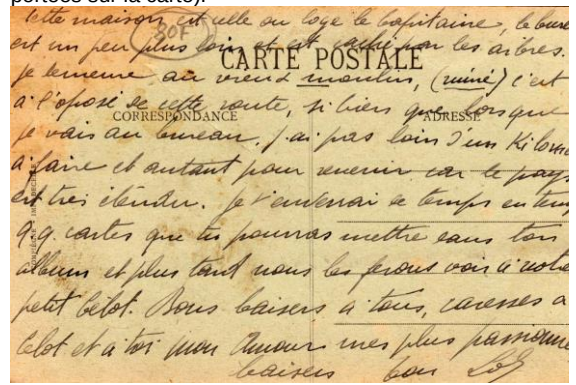
La loi du 3 juillet 1877 fixe les modalités de la réquisition et du cantonnement. Elle prévoit que la négociation s'établisse directement entre un officier de cantonnement et le maire. Ce dernier est informé presque quotidiennement de l'arrivée prochaine d'unités à loger. Sur présentation des ordres de route de ces unités, la mairie délivre les billets de logement, en tâchant, autant que possible, de réunir dans le même quartier les hommes et les chevaux afin d'en faciliter le rassemblement. Il est remis à l'habitant un reçu qui lui permettra d'être indemnisé ultérieurement. Comme les occupants des lieux, les troupes de passage ont droit « au feu et à la chandelle ». Certains édifices importants seront réquisitionnés pour les états-majors, tandis qu'un état des lieux est dressé par le maire pour connaître les pièces libres pouvant loger le militaire chez l'habitant.

Ainsi s'établit entre le maire de Clairoux et le capitaine du cantonnement un dialogue régulier. Le comte, pour des raisons pratiques d'organisation, s'est arrangé pour que cet officier soit logé à deux pas de sa villa et de la mairie-école. De ses rapports avec la troupe, il en fait une description très imagée, non sans une pointe d'autodérision :

« Le maire passait une ou deux fois par jour sur un bourrin pie ; le feutre gris sur l'oreille, la pipe à la bouche. Les enfants, qui eussent dû être à l'école, se sauvaient de loin... Beaucoup de gens l'abordaient pour des réclamations contre les soldats ou contre les épiciers qui les étrillaient. Le maire écoutait, gribouillait sur son calepin et poussait son cheval jusqu'au bureau du commandant des troupes. Il saluait tous les officiers et s'arrêtait volontiers pour causer avec eux. Tout en parlant, il regardait autour de lui et rien ne lui échappait. Il menait son village militairement. Les uns l'aimaient, les autres pas, mais tout le monde lui obéissait. Car il protégeait les habitants contre les exactions des soldats. Il protégeait aussi les soldats contre la mauvaise humeur des habitants et tout le monde contre la rapacité des marchands de vin, des boulangers et des épiciers. » (« La Zone Dangereuse », p. 152)



Le bureau de cantonnement est situé dans une maison à l'entrée du village tandis que les chevaux sont abrités dans la dépendance de la villa Sibien (voir les annotations portées sur la carte).



La troupe de passage n'est pas la seule concernée, des unités s'installent durablement dans le village. La réquisition la plus importante sera l'ambulance qui occupera le Moulin Bacot en fin d'année 1914. Le sujet sera abordé dans le prochain chapitre.

L'armée a besoin de bois. Des coupes sont pratiquées par le Génie dans le Mont Ganelon. Toutefois, il semble, comme l'indique une note du 10 mai 1915, que les coupes et les achats soient faits en toute régularité et contre argent sonnante et trébuchante.

Sécurité oblige, les vendeurs itinérants ne sont plus autorisés, ou du moins leurs déplacements sont fortement limités. Dans une note du 15 juin 1915, le commandement du 13^{ème} CA attire l'attention que des sauf-conduits sont encore trop facilement accordés et que parmi ces itinérants certains pourraient se livrer à l'espionnage.

L'accès à l'eau pose un problème majeur. Cette pénurie apparaît dès la sécheresse de mai 1915. Les sources du Mont Ganelon et les 14 bornes fontaines installées dans les principales rues du village suffisent à une population de 800 âmes. Dès lors qu'un millier d'hommes supplémentaires y séjournent, les bornes fontaines montrent des signes d'assèchement. Si l'arrêté municipal qui suit est destiné à la population, le maire entend bien qu'il attirera par là même l'attention aux troupes en cantonnement.

« Considérant que la sécheresse a notablement diminué le débit des sources alimentant la distribution d'eau, diminution augmentée encore, en l'état présent, par le nombre beaucoup plus grand de consommateurs,

Considérant qu'il importe d'assurer avant tout le ravitaillement en eau potable,

Arrête :

Art 1 : Il est interdit de gaspiller l'eau des fontaines soit en s'en servant pour faire boire les chevaux au seau et au baquet, soit pour faire la lessive sous le robinet, soit encore en calant

le robinet de façon à en assurer le débit ininterrompu, ce qui est la cause la plus importante de gaspillage,

Art 2 : Cet arrêté ne concerne que les périodes où les troupes sont logées ou cantonnées dans la commune... »

L'eau de Clairoix a toujours été d'une étonnante pureté. Ses propriétés particulières attireront l'attention du Service de Santé des Armées qui va établir une ambulance...

L'ambulance du Moulin Bacot

Dès le 17 septembre 1914, Clairoix était devenu un point de rassemblement des petits blessés en attente d'évacuation sur l'hôpital de Compiègne, avant que cette mission ne fût confiée au village voisin dans le château de Longueil-Annel.

Quelles sont les circonstances qui présidèrent au choix du Moulin Bacot afin d'en faire une ambulance, c'est-à-dire un petit hôpital secondaire ?

Le Moulin Bacot offre de l'espace. L'ambulance n° 3 du Service de Santé du 13^{ème} CA commence à y prendre place et quitte les locaux très peu appropriés du cinéma de Longueil. Dans l'immédiat, elle est chargée de prendre en compte les petits blessés et les éclopés.

Le Moulin Bacot devient l'ambulance 3/13 avec une capacité de 100 à 120 lits pour les maladies contagieuses.



Mais la guerre ne produit pas que des blessures. Les conditions de vie et sanitaires fortement dégradées entraînent aussi des maladies infectieuses. Le Service de Santé se met donc à la recherche d'une formation hospitalière et plus particulièrement pour ses cas de typhoïde de plus en plus nombreux.

La France avait été marquée en 1880 par une importante épidémie de fièvre typhoïde dont les décès de militaires étaient de 20 pour 10 000 hommes. Grâce aux mesures d'hygiène, le taux fut ramené à 3 pour 10 000 en 1901. Pour la population civile, les proportions étaient identiques. Les conditions d'hygiène de la guerre relancent le spectre de la pandémie. En raison de son prolongement, les effectifs combattants deviennent indispensables ; toute maladie doit être traitée comme une blessure pour une remise sur pied rapide. Il faut alors impérativement lutter contre cette maladie et isoler les cas avérés avant toute contagion.

Le 5 novembre, le Service de Santé se trouve confronté à plusieurs difficultés dans la gestion des maladies infectieuses. D'une part l'interdiction d'hospitaliser les malades à Compiègne avec d'autres blessés, et d'autre part l'encombrement des hôpitaux de Montdidier, le mettent dans la nécessité de prévoir un point où il serait possible d'hospitaliser les typhoïdiques. Le château de Seychelles est géographiquement bien situé. La disposition de ses locaux permet une utilisation pratique, mais une difficulté sérieuse se présente. C'est le manque d'eau. Il n'y a dans le château et ses dépendances ni puits, ni sources. On ne peut trouver d'eau qu'au village de Cuvilly distant de 800 mètres et il n'existe aucun haquet permettant de la transporter.

Le 8 novembre, les visites du directeur de santé du 13^{ème} CA permettent d'identifier le château de Venette, proche de la route de Creil. Un moteur à gaz permet d'apporter l'eau dans toutes les pièces du rez-de-chaussée. Le chauffage est assuré par un calorifère. Mais le domaine est alors occupé par le propriétaire. Le château qui se prête parfaitement à une organisation hospitalière est le celui de la Folie à Margny-lès-Compiègne. Les chambres au rez-de-chaussée sont vastes, bien éclairées et bien aérées. Au premier étage, se trouvent des chambres plus petites qui pourraient contenir chacune 4 à 8 malades. Il existe dans le château 12 lits complets. On pourrait y faire une installation de 130 lits. L'édifice est pourvu d'eau.

Mais le 11 novembre, aux hôpitaux de Compiègne on dénombre déjà 127 cas de typhoïde. Bien que les décès soient peu nombreux (3 constatés), il est impératif d'isoler et traiter ces cas dans un lieu dédié. L'augmentation probable des cas typhoïdiques conduit le directeur de santé à rechercher un deuxième château. Entre temps, il dénombre 35 cas supplémentaires à Montdidier, confirmés cliniquement. Le château de la Folie à Margny-lès-Compiègne sera insuffisant, d'autant que les malades augmentent de façon inquiétante, notamment à la Brigade marocaine et au 3^{ème} bataillon du 16^{ème} d'infanterie. Le 14 novembre, 65 cas déclarés viennent gonfler la prise en charge. Le directeur de santé poursuit son enquête sur les capacités d'accueil du 13^{ème} CA alors qu'au même moment 30 malades par jour pressent le Service de Santé. Le 22 novembre, le bilan des hôpitaux de Compiègne signale 130 cas de typhoïdes et 9 décès, et ne figurent dans cette statistique que les seuls cas confirmés cliniquement !

Le 26 novembre, l'ambulance 8 en provenance d'une autre armée, occupe le château de la Folie à Margny-lès-Compiègne et prend en charge les cas de typhoïde du 13^{ème} Corps. Elle devient l'ambulance 8/13. Une première salle est immédiatement équipée. Il faut trois à quatre jours pour monter sa capacité à une centaine de lits. Mais ses capacités s'avèrent très rapidement insuffisantes. Le 1^{er} décembre, l'installation de l'ambulance 8/13 au château de la Folie est terminée. Elle reçoit 25 malades et monte son installation à 140 lits. La capacité restant toujours insuffisante, les recherches se portent ailleurs.

Or, selon la Commission supérieure consultative d'hygiène et d'épidémiologie militaire du 2^{ème} Corps remontant à la fin du siècle précédent, les installations militaires bénéficiaient d'une eau d'excellente qualité (4m³ par jour) à la source de Clairoix, filtrée par des sables glauconieux au pied du mont Ganelon. Cette eau de



Le poste de garde de la fontaine, rue d'Annel et les inscriptions des soldats chargés d'y monter la garde jusqu'en 1909. Ici, un nom rayé, un numéro matricule et la date de libération du soldat.

qualité permettait d'éviter la propagation des cas typhoïdiques et de les soigner. L'aménagement d'une concession de cette source, rue d'Annel à Clairoix, débuta en 1889 et fut utilisée, sous la garde de plantons militaires, jusqu'en 1909 (Source : archives départementales et rapport du professeur Brouardel de 1904).

C'est le 3 décembre 1914 que l'ambulance n° 3/13 s'installe au Moulin Bacot pour l'hospitalisation des typhoïdiques du 13^{ème} CA. Ces locaux sont vastes, bien disposés et se prêtent très bien à une installation hospitalière qui pourra contenir 100 à 120 lits. Des religieuses sont employées comme infirmières. Au même moment, l'hôpital américain, chargé de traiter les petits blessés, s'installe au château d'Annel. Enfin, le 18 décembre, l'ambulance 3/13 de Clairoix est portée à 100 lits. Aucun décès ne s'est encore produit jusqu'ici bien que certains malades soient atteints de formes graves de cette maladie. Celle-ci devient pleinement opérationnelle le 1^{er} janvier 1915.

À la fin du mois de janvier, 30 malades trouvent guérison à Clairoix. Si les cas de typhoïde sont en voie de disparition, d'autres maladies infectieuses prennent le pas. L'ambulance 3/13 effectue donc sa conversion pour l'isolement des porteurs de méningocoques au cas où les méningites cérébro-spinales devenaient plus nombreuses. Ces pratiques sanitaires ne sont pas sans danger. Le Médecin major de 2^{ème} classe Benech de l'ambulance est atteint de néphrite infectieuse. Il est dans un état jugé assez sérieux et est traité sur place, à l'ambulance 3 /13, preuve du degré de contagion que représentent ces maladies. À la fin du mois de février, 4 hommes du 38^{ème} d'Infanterie et du 78^{ème} Territorial porteurs de méningocoques ont été dirigés vers l'ambulance de Clairoix. L'état du Médecin aide-major Benech s'est entre-temps

très légèrement amélioré. Puis fin mars, tous les cas contagieux ont disparu. L'ambulance peut traiter des maladies classiques et s'ouvrir vers l'extérieur.

En l'absence de médecins civils, pour leur majorité mobilisés, le Général Joffre autorise les civils vivant dans la zone de l'armée à pouvoir consulter dans les ambulances militaires locales. Les soins aux habitants sont donnés gratuitement. Ainsi le 8 mai à Clairoix, un jeune garçon blessé par le sabot d'un cheval est soigné à l'ambulance. Dans son livre « La zone dangereuse », page 230, le comte de Comminges, témoigne : « ... *Les civils n'avaient qu'à se présenter à la visite à l'heure fixée, ils étaient toujours bien reçus et bien soignés. Les remèdes et les consultations étaient gratuits ; on distribuait du sucre aux vieillards et du lait en conserve aux enfants. Les Américains et (la comtesse) étaient passés par là* ». Au passage, le comte souligne l'investissement personnel de la famille de Comminges.

Le propre d'une guerre est l'absence de routine. Dans la nuit du 2 au 3 avril, une attaque lancée par le 13^{ème} CA dans le secteur centre au nord de Compiègne va remettre temporairement l'ambulance 3/13 dans le traitement des blessés du secteur.

À partir de juin 1915, l'ambulance élargit ses traitements et recueille cette fois des cas de troubles mentaux (que l'on pourrait appeler de nos jours des cas post-traumatiques du combat) mais aussi des hommes atteints de tuberculose pulmonaire, de méningite cérébro-spinale, etc.

La présence d'hommes guéris, encore sous observation et en attente d'un retour en première ligne, attire déjà le commerce de femmes de petite vertu. Ainsi, à la nuit tombée, lorsque les ambulances grises empruntent la ruelle depuis la route de Bienville, et avant que le grand portail qui lui fait face ne s'ouvre, un simple regard sur la droite, au détour de la ruelle, vous permet de voir les ombres furtives des femmes « publiques » ; un détail qui n'avait bien évidemment pas échappé au comte de Comminges. Circonstances que le maire avait d'ailleurs anticipées dès le 4 décembre 1914 par la publication d'un arrêté municipal de mise en garde : « *Vu l'installation d'une ambulance au Moulin Bacot, laquelle est appelée à contenir un certain nombre de malades, considérant qu'il importe de ne pas gêner les malades par une curiosité indiscrete et déplacée, et, enfin de ne pas s'exposer à la contagion,* Arrête : Art. 1 : *Il est interdit à tout civil, sauf autorisation de M. le Médecin-chef, non seulement d'entrer au Moulin Bacot, mais encore de stationner devant la porte...* ». Une façon, sans la nommer, d'écarter la prostitution naissante et qui ne manquerait pas de se développer par l'appétence des hommes... Le maire ne tenait pas à ce qu'une quelconque gourgandine n'entraînât le reste de la population féminine sur le chemin dévoyé des mœurs. Il veillait tout simplement...

Les autres unités militaires à Clairoix

Régulièrement, de nuit, des zeppelins descendent le cours de l'Oise pour aller bombarder Paris. De jour, des « aviatiks », comme on surnommait à l'époque les pilotes allemands, survolent le secteur pour observer. Vers midi et 18h, les avions allemands larguent de petites bombes sur Compiègne et ses environs. « *Assez régulièrement, vers midi et le soir à 6 heures, des « Taubes » (Pigeons en allemand pour désigner les avions ennemis) passaient sur le village et, quelques minutes après, on entendait leurs bombes éclater, le plus souvent sur Compiègne. Nos canons les poursuivaient en vain de leurs shrapnels ; enfin ces « Taubes » gagnaient leurs lignes distantes seulement de cinq ou six kilomètres.* » (« La zone dangereuse » page 154.) Le shrapnel est un obus constitué de billes de fonte et destiné à arroser l'espace autour de l'explosion de multiples éclats afin de toucher les avions. Les Clairoisiens vont apprendre à le connaître très rapidement.

Au cours d'un office religieux à l'église de Clairoix, le comte de Comminges évoque l'un de ces épisodes à la page 184 dans son roman directement inspiré des faits :

« *M. le Curé, heureusement, activa sa messe ; en effet, des shrapnels éclataient juste au-dessus de l'église ; des caffuts (restes de débris en fonte des shrapnells) dégringolèrent sur les*

ardoises du toit. Quelques vieilles femmes affolées sortirent avec précipitation, mais le [comte] et la [comtesse], le curé et les soldats ne bronchaient pas, le reste de l'assistance demeura tranquille. Ce n'était que notre DCA qui pourchassait un avion allemand ».

La D.C.A.

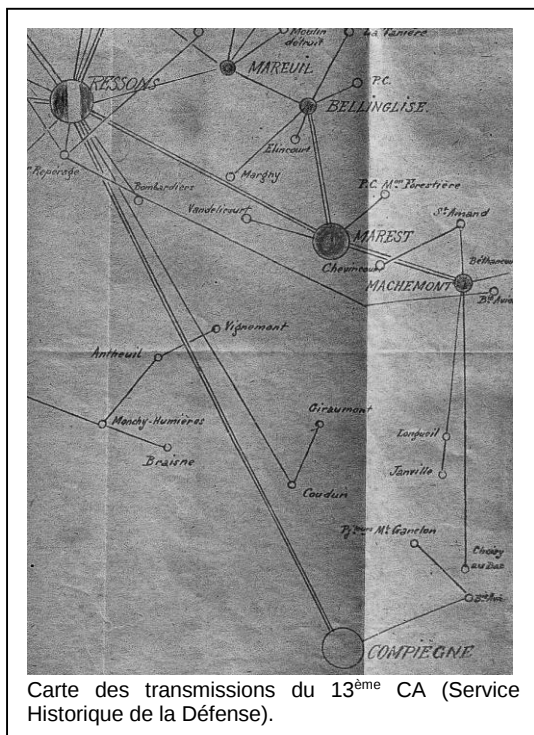
L'arme aérienne est la grande innovation du conflit. Encore marginale au début, le fait de pouvoir se déplacer dans les airs, de renseigner les unités d'artillerie, de pouvoir lâcher une ou deux bombes de façon artisanale, préfigure l'importance de cette troisième dimension.

Pour y faire face, on improvise. Des canons de 75 mm sont « bricolés » sur des plateformes tournantes pour tirer des obus fusants chargés, à l'explosion, de projeter du shrapnell à une distance approximative. La Défense contre avions (D.C.A.) n'en est qu'à ses débuts. Le Génie prend plus ou moins en charge ces unités.



Mais celle qui va s'installer sur les hauteurs du Mont Ganelon et de Margny dispose déjà de véhicules : les autocanons. Avec ces nouveautés, des voitures équipées de projecteurs aériens arrivent à Clairoix le 22 mai 1915. Un capitaine saute de sa voiture et se présente au bureau de garnison du village. Le 13^{ème} CA lui a confié la mise en place des unités. Il a été

établi que le dispositif de transmission des alertes serait réparti sur Clairoix, Margny et Compiègne (tour Saint-Jacques), le tout relié au poste central de Ressons. Les transmetteurs du Corps d'armée commencent à dérouler les fils téléphoniques ; à charge du commandant de garnison, en accord avec le maire, de lui trouver un poste de commandement.



Ainsi, avec la carte ci-contre, il est porté sur le carnet de marche de l'unité des transmissions :

« Le 22 mai, les transmetteurs procèdent à la construction de lignes en câble léger :

- de Compiègne aux autos porte-canon de Margny,
- de Compiègne à la tour St Jacques,
- de Compiègne au mont Ganelon (Projecteurs),
- de Compiègne au bureau du capitaine,
- de la batterie Mont Ganelon à Clairoix.

Une demi-section des transmissions est cantonnée à Clairoix jusqu'au 9 juin.

Le mercredi 9 juin 1915, le repliement des lignes ci-dessus est engagé, à l'exception de la ligne de Compiègne au Mont Ganelon (projecteurs). Départ de la demi-section sur Riquebourg ». Cette section moderne et mobile est semble-t-il remplacée par une unité de « 75 bricolés ».

La vie de ces unités est recoupée grâce à quelques extraits du livre « La zone dangereuse ». Aux pages 154 et 155, le comte de Comminges nous fait découvrir les positions, qui, sur l'invitation du capitaine, pouvaient être visitées, semble-t-il, par une partie de la population.

« Nous grimpions au projecteur sur la colline juste au-dessous de [Clairoix]. On était en train d'installer sur l'étréot plateau des pièces de 75 dont la gueule était maintenue vers le ciel par des trucs compliqués pour mieux viser les avions. On avait aussi creusé des observatoires d'artillerie au bord de la colline, qui donnait sur [Annel], où l'officier de garde logeait.... Cet observatoire souterrain était très étroit. Le fond était rempli de deux paillasses posées sur des caisses et garnies de couvertures ».



A gauche, poste d'observation du guetteur-clairon au mont Ganelon et à droite, le projecteur sur mirador (BDIC - L'argonaute).

Page 157, la description de la position de la section des projecteurs apporte plus de détails sur les installations de fortune.

« Un autre jour, nous montâmes au projecteur jusqu'en haut du mirador, sorte d'échafaudage élevé d'une dizaine de mètres... On voyait de là-haut les lignes allemandes et les éclatements des artilleries adverses... Non loin de nous, étincelait aux derniers rayons du soleil la saucisse du secteur (le ballon d'observation n° 59). La nuit venait. Nous rentrions à la maison ».

Page 222, l'auteur décrit une nuit où le tir des 75 se couple au tir d'une pièce de longue portée tirant sur la garnison de Compiègne.

« Une nuit... mon attention fut soudain attirée par le ronflement d'un avion et la pétarade des 75 de la D.C.A. Quelques minutes après, un mugissement extraordinaire venant du fond de l'est grossit, passa sur [le village] en un vacarme brinquebalant de vieux métro sur les rails disjoints... Puis une formidable explosion, si énorme qu'elle sembla remplir toute la campagne, dut réveiller tous les échos, faire trembler toutes les maisons... je courus à la fenêtre pour savoir. Un soldat disait que c'était le 380 de Coucy qui commençait le bombardement de Compiègne, et que, pour ici, il n'y avait plus de danger sauf d'un coup trop (long)... ».

Page 235, une description précise du comte de Comminges, permet de montrer que son roman ne relevait pas que de son imagination, mais de faits vécus au-dessus du ciel de Clairoix : « Le ciel bientôt s'emplissait du bruit d'autres moteurs. On eût dit un essaim géant. Six à douze avions [français] passaient, allumant pour se faire reconnaître par la DCA, des lampes électriques bleues, rouges et vertes. Cela faisait, vu de loin, de grosses et étonnantes étoiles qui, à cause de la distance, paraissaient rester fixes un moment. On s'y trompait. Les avions passaient et les vigilants shrapnels allemands claquaient comme des étincelles électriques dans le ciel. Une heure après, sa mission terminée, l'escadrille revenait, point de direction : le projecteur.

Dans la même nuit, ou le lendemain soir, les aviatiks nous rendaient visite. Parfois deux escadrilles adverses se traversaient. C'était miracle qu'aucune rencontre d'appareils ne se soit jamais produite ; des officiers m'ont assuré que, dans ces cas-là, pendant la nuit, chacun prenait sa droite, poliment ! ».

Les rapports entre habitants et militaires n'étaient pas cloisonnés : « Dès qu'on entendait le ronflement des machines boches, - et on le reconnaissait bien facilement à ses doubles pulsations -, un clairon, posté au projecteur, se tournait vers le village et jouait le Garde à vous

deux ou trois fois ; les gens qui étaient dehors devaient rentrer chez eux et surtout masquer les lumières. Souvent le maire passait au galop et tapait de sa canne aux fenêtres encore éclairées ou insuffisamment bouchées ».



Une position de D.C.A. dans l'Oise où le personnel prend la pose pour le photographe. C'est ce qu'il était possible de rencontrer sur les plaines à flanc de coteaux du Mont Ganelon (ECPA-D).

Dans le livre « Compiègne pendant la guerre de 1914 – 1918 », il est possible de prendre conscience de l'importance tactique du Mont Ganelon durant l'année 1915. À la page 99, la position de DCA de Clairoux est citée : « *Un de ces oiseaux (Taube) revint le 2 avril [1915] vers 7 heures du matin. Des guetteurs l'aperçurent. Il venait de la direction de Noyon et se préparait à survoler la ville (de Compiègne) en suivant la vallée*

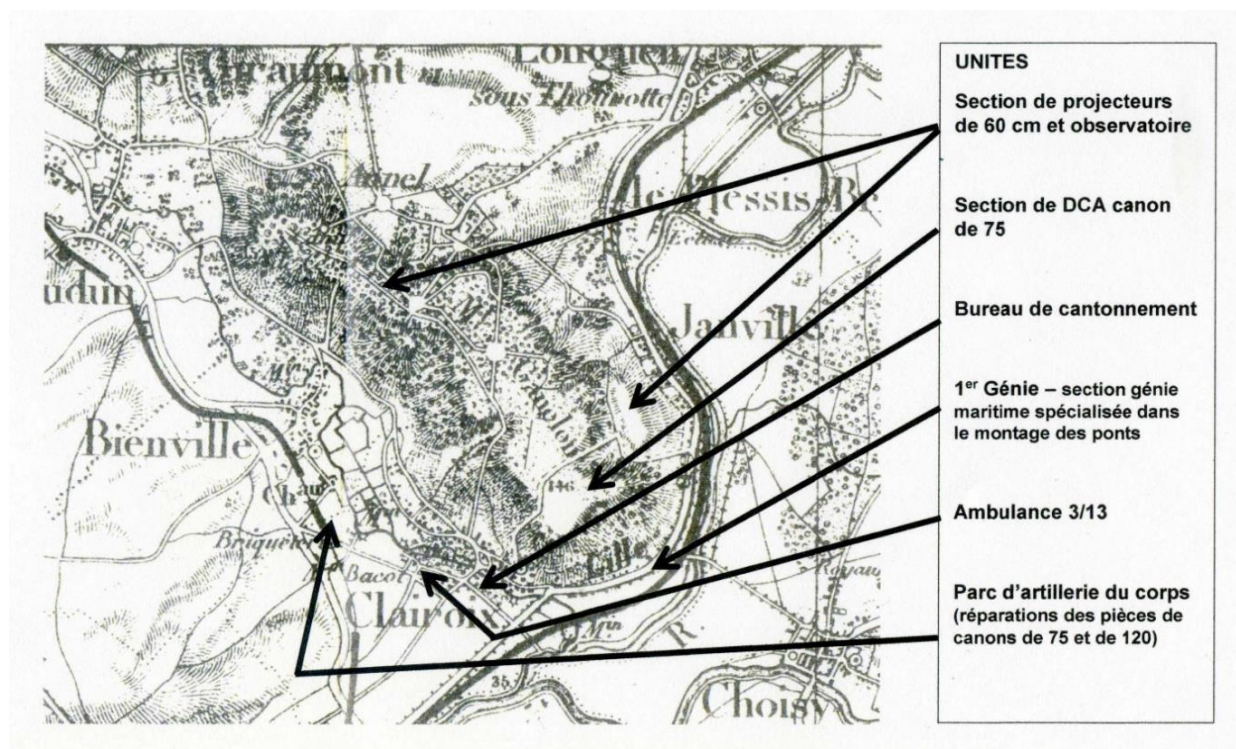
de l'Oise.

Ne se croyant pas surveillé, l'aviateur descendit assez bas, s'offrant ainsi à bonne portée de nos mitrailleuses et de nos canons. Des retraits de la forêt, des collines de Clairoux, partirent bientôt de violentes salves. Un moment on put voir l'appareil violemment secoué, qui allait s'abattre entre les lignes ». À la page 110, la description des formations d'avions français par le comte de Comminges est confirmée : « *Une autre nuit, le bruit révélateur des moteurs emplît le ciel. Quatorze avions blindés de bombardement, dont la base est établie à Corbeaulieu, guidés par les puissants réflecteurs du Mont Ganelon, sont allés arroser copieusement les convois de ravitaillement allemands à Noyon et à Appily ».*

La carte des unités permanentes en 1915

Page 26, figure la carte des unités à Clairoux ; celle-ci nécessite quelques précisions. En premier lieu, il faut trouver et négocier un local permanent pour les états-majors de passage. Depuis la fin août 1914, la famille Pinchon, propriétaire du clos de l'Aronde, n'occupe plus ce petit château. Monsieur Pinchon père est médecin et se trouve en zone allemande à Noyon. Quant à son épouse, elle s'est déplacée dans l'Indre et exerce en qualité d'infirmière, prodiguant des soins aux soldats blessés dans les hôpitaux en zone dite « de l'intérieur ». Leurs cinq fils ont été mobilisés. Le Clos de l'Aronde est vide. Par sa configuration, cet ensemble se prête parfaitement à l'installation d'un l'état-major. Ce bâtiment sera réquisitionné jusqu'en 1918.

Signalons également la présence d'un parc d'artillerie (celui du capitaine Nicolardot) dans la plaine entre Clairoux et Bienville, chargé de remettre en état les canons endommagés. Il s'agit du parc d'artillerie du 1^{er} échelon du 16^{ème} Régiment d'Artillerie Lourde équipé de pièces de calibre 120mm et du 2^{ème} échelon du 36^{ème} Régiment d'Artillerie de Campagne équipé en 75. La carte ci-après résume les emplacements des unités permanentes (dont la présence s'étale plus de six mois, à l'inverse des cantonnements qui ne comptent qu'une durée de quelques jours).



Les « H »

HACHET Gaston

Il est né le 19 janvier 1887 à Clairoux. Fils de Louis et de feu Marie Couver résidant à Clairoux, il est maçon à Longueil-Annel.

Il est rappelé le 3 août 1914 au dépôt des bataillons de Chasseurs à Pieds à Épernay, et rejoint à Pont-à-Mousson le 26^{ème} Bataillon de Chasseurs à Pieds (26^{ème} BCP).

Le 26 août 1914, il est engagé dans le secteur de Joppécourt pour couvrir la retraite des 3^{ème} et 4^{ème} Armées. Après le repli, il participe à la contre-offensive de la Marne à Cierge-Montfaucon et Vaux-Marie, et enfin à Croix-sur-Meuse. Puis le bataillon est envoyé aux Éparges, lieu de combats acharnés.

Il est nommé caporal le 7 janvier 1915.

Atteint de la fièvre typhoïde, il est évacué le 23 janvier 1915 à l'Hôpital de Bar-le-Duc jusqu'au 18 mars et bénéficie de 20 jours de convalescence.

Il rejoint le bataillon en plein combat des Éparges. Il est blessé le 19 mai 1915 au bois de Bagatelle (près de Vienne-le-Château) d'une fracture à la boîte crânienne ; il refuse d'être évacué et reste à son poste pendant toute la durée des combats.

Enfin soigné, il rejoint le 26^{ème} BCP - 1^{ère} compagnie - le 29 août 1915, en direction du front de Champagne.

Il est promu sergent le 6 octobre 1915.

De toute urgence, en février 1916, le 26^{ème} BCP rejoint le secteur de Verdun, notamment le fort de Souville, lieu d'affrontements intenses.

Il est **cité à l'ordre du bataillon n° 141** le 14 juillet 1916 : « *Sous-officier énergique, discipliné en qui ses chefs peuvent compter en toute occasion. Sur le front depuis le 26 août 1914, a pris part à toutes les actions où le Bataillon a été engagé. Chargé du ravitaillement de la 1^{ère} ligne en matériel et en munitions, a donné de belles preuves de courage pendant les attaques ennemies du 27 février 1916 et du 27 mai 1916 en menant à bien sa mission malgré les plus grands dangers sous un bombardement intense.* »

En 1917, il participe à une autre grande bataille : le Chemin des Dames où le bataillon se distingue au Mont Sapin et à Soupir.

Puis, le 26^{ème} BCP est engagé en Picardie, notamment dans les secteurs du Bois de Mongival, Thory et Grivesnes en mars et avril 1918.



Le 29 mars, l'officier de reconnaissance du bataillon apprend que les Allemands attaquent Bouillancourt à l'est de Marest-Montier. Pour parer à toute éventualité, ordre est donné au 26^{ème} BCP de se placer en tirailleur face à l'est le long de la route Grivesnes – Aubvillers. Le lendemain, la 1^{ère} compagnie, commandée par le lieutenant Leduc, et à laquelle Gaston Hachet appartient, est placée en réserve au niveau de la ferme Fauchon. À 7h52, le message du colonel Berthon s'adresse aux officiers des deux compagnies placées en réserve : « *Je suis tourné par Braches, envoyez-moi vos deux compagnies de réserve à la lisière nord d'Aubvillers pour contre-attaquer en direction de Braches* ». Vers 8h00, nouveau message : « *Le 116^{ème} Bataillon a lâché sur ma gauche... je vous demande de rétablir la situation...* ». Les deux compagnies ne suffisent pas à contenir l'avance allemande. Les éléments épars d'autres régiments sont regroupés. La 1^{ère} compagnie du lieutenant Leduc comble une brèche dans le dispositif et tient la ligne. Gaston Hachet et son groupe vont une nouvelle fois encaisser les coups de l'avance ennemie. Celle-ci est si forte que le 26^{ème} BCP, tenant un front de 3 km, ne peut contenir le repli. Les 4^{ème} et 1^{ère} compagnies couvrent ce repli en restant sur leurs positions. La 1^{ère} peut évacuer à son tour mais pas la 4^{ème} qui perd tous ses officiers dans la bataille. Les tirs de barrage français ne suffisent pas. De plus, les vagues ennemies sont si près que ces tirs d'artillerie frappent aussi bien les Allemands que les hommes du 26^{ème} BCP. Le bataillon doit se replier et évacuer Grivesnes. La situation est critique. Le colonel Berthon et le bataillon sont isolés. Dans la nuit du 31 mars, il prend position dans le bois de Mongival. La 1^{ère} compagnie, qui se trouve près de Grivesnes, n'a plus de contact avec le reste du bataillon. Les pertes des 30 et 31 mars sont importantes. Mais au 1^{er} avril, le 26^{ème} BCP et la 1^{ère} compagnie sont toujours sur leurs positions. L'artillerie française fait barrage. Ils tiennent jusqu'au 2 avril. Ils sont finalement relevés par la 172^{ème} RI et se mettent en réserve. Mission accomplie.

Il est cité à l'ordre de la **Division d'Infanterie n° 119** le 2 mai 1918 : « *Excellent gradé, consciencieux et dévoué, ayant, en de nombreuses circonstances, fait preuve d'une belle attitude au feu, s'est dépensé sans compter durant les durs combats du 31 mars, du 1^{er} et du 2 avril 1918.* ».

Il est promu adjudant le 18 avril 1918.

Le 27 août 1918, le régiment reçoit l'ordre de s'emparer du pont sur l'Avre au sud de Roiglise (non loin de Roye) et du gué de l'équarrissage. Il subit un violent tir d'artillerie avant de se porter sur ces positions. À 10h20, la 1^{ère} compagnie arrive et aménage la position du gué de l'Équarrissage. Ils doivent maintenant s'approcher des positions allemandes. L'adjudant Gaston Hachet et ses camarades, le lieutenant Leduc en tête, s'infiltrèrent en empruntant les anciens boyaux



Le village de Roiglise dans lequel progresse Gaston Hachet (Collection de l'auteur).

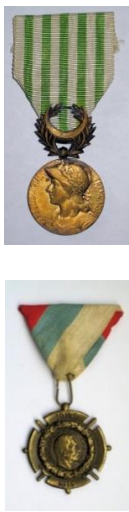
des tranchées allemandes et se portent jusqu'au chemin Paul St Georges – Les Fermes Rouges. Une des escouades commandées par le Sergent Derive surprend les Allemands qui se sauvent, ce qui déclenche de violents tirs de mitrailleuses et des bombardements durant toute la nuit. Les autres compagnies ne restent pas inactives et Roiglise est conquis le 28 août.

Il est de nouveau cité à l'ordre de la **Division d'Infanterie n° 224** le 24 septembre 1918 : « *Sous-officier modèle, plein de sang-froid et d'audace. En campagne depuis le début des hostilités, s'est particulièrement signalé par son activité, sa belle attitude au feu pendant les combats du 27 août au 8 septembre 1918.* »

En septembre, le 26^{ème} BCP est envoyé dans l'Aisne près de Saint Quentin. Gaston Hachet y apprend la signature de l'Armistice.

Il est mis en congé d'armistice le 29 mars 1919. Il se retire à Longueuil-Annel où il devient entrepreneur en maçonnerie. Après une vie bien remplie, il décèdera à l'âge de 61 ans en 1948.

HEBERT Marcel Louis Pierre Il est né le 1^{er} août 1892 à Clairoix. Fils de Louis Alexandre et de Zélie Gosse originaires de Marest-sur-Matz, Marcel est cultivateur à Clairoix. Engagé au 5^{ème} Régiment de Dragons pour une durée de 3 ans le 18 mars 1913, il est finalement réformé le 17 juillet 1914 pour une endocardite rhumatismale, et reprend son activité d'agriculteur chez ses parents. Le 18 novembre 1914, convoqué au conseil de révision, il ne s'y présentera pas. Il est néanmoins reconnu apte, et, c'est probablement avec l'insistance de la Prévôté et encadré par des gendarmes qu'il est dirigé vers le dépôt du 5^{ème} Dragons le 18 février 1915. Il est de nouveau réformé le 15 mai 1915 pour tuberculose pulmonaire. Mais en décembre 1915, avec la pénurie de combattants, il est reconnu bon au service par la commission de réforme de Compiègne et est dirigé vers les services auxiliaires le jour de Noël 1915. Un sursaut de patriotisme, peut-être après la mort de son frère aîné Louis tombé au champ d'honneur le 8 octobre 1916, modifie radicalement son comportement réfractaire. Son frère Louis, né à Venette, appartenait au 102^{ème} Régiment d'Artillerie Lourde. Il est tombé à Hem au cours de la bataille de la Somme. Toujours est-il que Marcel Hebert est finalement nommé caporal en 1916, puis dirigé vers le 42^{ème} Régiment d'Infanterie le 28 février 1917 ; un revirement de situation qui est tout à son honneur. En mars de la même année, il passe au 7^{ème} Escadron du Train. Le 25 juin 1919, il est mis en sursis d'appel et reprend son activité agricole mais chez ses parents à Marest-sur-Matz. Il est définitivement mis en congé d'armistice le 29 novembre 1919.	
HENAU Émile Il est né le 24 août 1895 à Clairoix. Fils d'Alfred et de Victoire Leclere, il est monteur en chauffage central à Compiègne. Incorporé le 18 décembre 1914 au 29^{ème} Bataillon de Chasseurs à Pieds, à compter du 1^{er} mai 1915, il est engagé sur le front de la bataille de Champagne, notamment au nord de St Hilaire-le-Grand. Il est blessé superficiellement le 28 septembre 1915 par un éclat d'obus au poignet. Il rejoint le front le 4 novembre 1915. Puis, le 29^{ème} BCP se dirige sur Verdun et est engagé dans le secteur de Souville. Blessé le 29 juin 1916 par un éclat d'obus au poignet gauche au bois du Chenois, évacué, il rejoint le bataillon le 3 août 1916. Il est de nouveau blessé le 26 septembre 1916 par éclats d'obus à Boucharesnes, et une nouvelle fois le 28 novembre 1916. Il est évacué et ne rentre au dépôt du bataillon que le 19 mars 1917. Il est cité à l'ordre du bataillon n° 240 le 30 octobre 1917 à la suite de l'engagement du bataillon dans la bataille du Chemin des Dames. Il passe au 59^{ème} Bataillon de Chasseurs à Pied le 18 juillet 1917. Il se porte volontaire pour l'Armée d'Orient, il passe au 8^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale le 20 décembre 1917. Il débarque le 24 janvier 1918 à Salonique. Émile Hénau est engagé dans la bataille de la boucle de Cerna de janvier à avril 1918. Puis il rejoint la vallée de la Moglenica. Tombé malade, il est évacué et passe au 4^{ème} Régiment d'Infanterie Colonial le 15 octobre 1918. Il séjourne à l'hôpital d'Antibes du 29 décembre 1918 au 20 janvier 1919. Il est placé en congé d'armistice le 29 août 1919. De tous les combats importants, Émile souffre de stress post-traumatiques dus aux séjours de guerre particulièrement éprouvants. Il n'arrivera pas à reprendre une vie civile normale. Il décèdera en 1925 à Compiègne.	 4 blessures
HENOT Adrien Julien Georges Il est né le 10 novembre 1888 à Clairoix. Fils de feu Léon et d'Hortense Fouquet résidant à Golancourt près de Guiscard, Adrien est employé aux chemins de fer du nord. Au début du conflit, il est affecté spécial sur le réseau ferroviaire militaire.	

Il passe au 115^{ème} Régiment d'Artillerie Lourde le 27 février 1918, puis au 68^{ème} Régiment d'Artillerie à Pieds le 7 septembre 1918. Il est mis en congé illimité d'armistice le 10 avril 1919 et se retire à St-Just-en-Chaussée. Il décèdera en 1921.	
HONNONS Maurice Il est né à Tréloup dans l'Aisne le 8 juillet 1894, fils de Jules et de Maria Babé habitant de Tréloup, il est apprenti boulanger à Clairoix, chez Bédiez, de 1911 à 1914. Il est incorporé à la section des Commis Ouvrier de l'Administration (C.O.A.) le 1^{er} septembre 1914. Réformé pour amputation du pouce gauche, il est placé dans les services auxiliaires le 13 septembre 1915, 6^{ème} Section des COA. Il est détaché à la boulangerie Moreau à Morley dans la Meuse de décembre à janvier 1916. Sur sa demande, il est classé au service armé et rejoint le 5 juillet 1916 le 67^{ème} Régiment d'Infanterie pour faire ses classes. Il est ensuite affecté au 404^{ème} RI le 23 août 1916. Il est engagé dans le secteur de la Somme durant toute l'année 1916. Puis en début d'année 1917 dans le secteur de l'Aisne. Il est évacué pour congestion pulmonaire le 10 mars 1917. Il ne rentre au dépôt du régiment que le 1^{er} juin 1917 et part en permission agricole, volontaire pour assurer les moissons jusqu'au 10 juillet. Il passe au 35^{ème} RI le 8 septembre 1917 et part en renfort de l'Armée d'Orient dans les Balkans en novembre de la même année et rejoint sur place au 260^{ème} RI. Il est engagé dans le secteur de Krouchova en Albanie fin 1917 et la Cote 2150 à Kamis en 1918. Puis le conflit s'arrête lorsque son régiment est engagé en Serbie. Il n'en revient que le 17 mars 1919. Il est mis en congé d'armistice le 19 août 1919 et trouvera un emploi de boulanger à Vénissieux près de Lyon.	
HUSSON Arthur Fils de Jules et de Marie Héloïse Prat, il est né le 15 juin 1878 à Juvincourt et se destine comme charpentier de bateaux à Clairoix. Puis après avoir effectué un engagement de 3 ans dans l'infanterie de marine, il s'installe en région parisienne. Au déclenchement de la guerre, il est rappelé au 13^{ème} Régiment d'Infanterie Territoriale à Compiègne. Il participe à la défense du secteur de Compiègne, et son régiment se replie en région parisienne. Arthur est affecté à la garde de prisonniers et de terrains d'aviation. Le 30 novembre 1915, il passe au 260^{ème} Régiment d'Infanterie Territoriale. Ce régiment s'installe dans l'Oise dans le secteur de Berneuil-sur-Aisne, puis Tracy-le-Mont. En mars 1916, il est envoyé dans la Meuse où il est mis à la disposition de la Directeur de l'arrière pour les transports routiers. En septembre, le régiment est dissout. Ses trois bataillons sont ventilés dans différents secteurs. Ainsi, du 16 septembre 1916 au 14 février 1919, Arthur Husson est détaché au Service de Navigation de l'Oise, poste en relation avec son métier de charpentier de bateaux. Il est mis en congé d'armistice le 19 février 1919.	
HUSSON Jules Eugène Fils de Jules et de Marie Héloïse Prat, il est né le 20 mars 1884 à Boué dans l'Aisne et travaille à Clairoix comme maçon. Comme son frère, il s'engage dans l'armée en 1902 et en ressort en 1910. Puis il s'installe à Amiens et travaille aux Chemins de fer du Nord. Il est affecté spécial et rejoint en 1914 la 5^{ème} Section des chemins de fer de Compiègne. Ce personnel sous l'uniforme est astreint au règlement de discipline générale des Armées, et n'en est pas moins à l'abri des risques. En effet, il est fait prisonnier et ne sera rapatrié par la Croix-Rouge que le 31 juillet 1918. Le 3 août, il est dirigé au siège de la Compagnie des Chemins de fer du Nord. Il est mis en congé d'armistice le 8 mars 1919.	

HUSSON Julien

Fils de Jules et de Marie Héloïse Prat habitant à Clairoix, il est né le 5 mai 1875 à Juvincourt et travaille à Clairoix comme charron.

Il s'engage dans les armées pour deux années, puis en 1899, il rejoint les ateliers de Saint-Denis en région parisienne où il sera employé aux chemins de fer du Nord.

Il est affecté spécial et est mobilisé dans son emploi du temps de paix.

Il est mis en congé d'armistice le 7 février 1919.

Le « J »**JOFFRE Lucien Amédée**

Il est né le 31 janvier 1896 à Compiègne. Ses parents, Pierre Toussaint et Aline Cousin, habitent Clairoix et sont négociants en vins. Lucien est caviste chez son père.

Il est appelé par anticipation le 11 avril 1915 et rejoint le 3^{ème} Régiment de Cuirassiers.

Le 13 mai 1916, il est réformé temporaire pour pleurésie et état de fatigue généralisé.

Sa réforme sera reportée de commissions en commissions jusqu'à la fin du conflit.

Les civils s'organisent**Le passage de l'Oise**

Passé le choc de l'occupation allemande, puis s'adaptant tant bien que mal à l'état de siège et à la prise en main par l'armée française des zones proches du front, les civils s'adaptent, improvisent et enfin s'organisent pour tenir.

La passerelle du pont de Soissons est l'un des points de crispation des Clairoisiens. Rappelons que cet ouvrage offrait l'opportunité aux habitants du village (comme ceux de Margny et Bienville) de se rendre au marché de Compiègne pour y vendre leurs produits de la terre, avant que le pont ne fût détruit par le Génie français à l'approche des Allemands fin août 1914. Dans le Progrès de l'Oise du 2 avril 1915, on peut y lire : « *Une pétition des habitants du quartier de l'Estacade demande au conseil municipal l'installation d'une passerelle. Les administrations ont précisé qu'il est impossible de donner satisfaction car la réparation du pont de Soissons est en voie d'achèvement.* »



Maison soufflée par la destruction du pont en 1914 (Collection de l'auteur).

Bien que ce pont fût construit à cheval sur Compiègne et majoritairement Margny, le village de Clairoix ne fut pas épargné. La destruction du pont entraîna des dommages aux premières maisons du village jouxtant son infrastructure.

Bien évidemment, cette requête à pouvoir circuler vers Compiègne concerne surtout les habitants de Clairoix, Margny, Bienville désireux de se rendre au marché, ce qui obligerait la garnison à mettre en place une surveillance et des postes supplémentaires de contrôle des saufs-conduits. Se rendent aussi à Compiègne

les commerçants, les élèves allant au lycée, notamment Bertrand de Comminges, le fils du comte, ou encore, les deux filles du boulanger Bédiez et quelques autres adolescents.

En fin d'année, la mise en adjudication des débris du pont de Soissons doit permettre aux communes de Clairoix et de Margny de bénéficier de la vente des métaux aux fins de répondre aux dégâts des riverains et de régler ainsi les dommages pour faits de guerre. Mais cela ne règle en rien les déplacements des personnes soumises à une procédure compliquée où il faut montrer patte blanche à chaque point de contrôle sur chaque pont de bateaux et chaque passerelle de fortune installées plus en aval. À cela s'ajoute l'obligation de se faire établir à la place d'armes de Compiègne, un nouveau laissez-passer pour le chemin du retour.

L'affaire est d'autant plus compliquée que la zone Est (Compiègne) est soumise aux directives de la 6^{ème} Armée et celle de la zone Ouest (Margny et les villages situés sur cette rive) dépend de la 2^{ème} Armée. Les contrôles et les autorisations d'accès sont particulièrement compliqués, et plus particulièrement après la relève des troupes et des unités de Prévôté pas encore au fait de ces procédures.

Déjà, en novembre 1914, le commandant d'armes de la place de Compiègne signalait que *« Compiègne ne peut se ravitailler en vivres, lait, œufs, denrées fourragères, etc. (les villages de la rive gauche étant forestiers et de peu de ressources), que dans les villages suivants : Clairoix, Bienville, Coudun, etc. ... j'ai l'honneur de bien vouloir vous demander d'autoriser la circulation à pied ou en voiture pour venir à Compiègne et retour dans les villages indiqués comme étant nécessaire au ravitaillement de la ville... »*.

Cependant cette situation n'apparaît pas comme prioritaire pour le commandement. L'effort se porte sur la contre-offensive au nord de l'Oise qui, par ailleurs, ne s'opère pas aussi vite qu'il l'aurait souhaitée. En la circonstance, une avancée plus rapide aurait pu régler ce désagrément local par une réorganisation complète des 2^{ème} et 6^{ème} armées. Toutefois, sans attendre l'évolution militaire souhaitée, le commandement se contente-il de « bricoler » le principe des contrôles. Une note du 30 mai 1915 autorise un allègement des procédures avec la délivrance d'un permis de circuler valable 15 jours pour les habitants qui en font la demande. Cette autorisation, bien que peu satisfaisante, parce qu'encore trop lourde, donnera toutefois un véritable bol d'air aux habitants de Clairoix et des autres villages pour se rendre à Compiègne et, pour les ménagères, y vendre le maigre produit de leur récolte.

L'école, les œuvres et la moralité

Nous avons vu que, faute d'instituteur (M. Berges, sergent au 288^{ème} RI, est désormais au front), les garçons sont livrés à eux-mêmes. Trouver un instituteur de remplacement était devenu chose quasi impossible. Il fallait donc, en accord avec le ministère de l'enseignement, pourvoir localement à un recrutement. Cette question, au début de l'année 1915, reste encore en suspens.

D'autre part, il y a de nombreux soldats, en quêtes de passades amoureuses, qui dépensent à l'envi leur argent et cherchent à noyer dans l'alcool les drames vécus. À chaque passage d'unités au retour du front, la situation est explosive. Le comte de Comminges, en tant que maire, ne peut se résoudre à ce que tout vole en éclat au prétexte que l'époque est exceptionnelle.

Du point de vue de la moralité, comment mobiliser ces civils de l'« arrière » à Clairoix ? Pour le maire, une chose simple à réaliser consiste à les impliquer dans les œuvres au profit des combattants. Les jeunes filles de bonnes familles, moins soumises aux travaux agricoles et aux récoltes potagères que leurs sœurs du monde rural, ne demandent qu'à servir à leur manière. Il ne fallait pas laisser le vide s'installer.

Avec le prolongement de ce conflit, le soldat commence à manquer de choses dans le fond très simples. Papier à lettre, écharpe, passe-montagne, pull-over, poudres diverses contre les parasites. Les besoins évoluent très vite. Sans le soutien des parents, la vie, déjà rude, devient très vite compliquée. Au cours de la contre-offensive de la Marne, la nourriture fait défaut,

comme le dit ce témoignage d'un soldat : *« Nous sommes passés à Reims, il y a quelques jours. J'ai acheté du pain, des sardines à bas prix. Il ne me reste plus que 0,50 centimes. Donc, je vous prierai de m'envoyer quelque argent le plus vite possible. À la guerre, on n'est pas toujours ravitaillé et bien souvent nous sommes 2 ou 3 jours sans vivres. Nous mangeons des carottes crues, des betteraves, des feuilles et surtout de la viande crue. C'est triste la guerre... »*.

Le courrier envoyé vers le soldat arrive rapidement. En revanche, celui envoyé par le soldat est systématiquement retardé. Le commandement attend la fin d'une offensive pour le faire suivre à son destinataire. En effet, les lettres pouvaient, soit tomber entre les mains de l'ennemi (il devait alors être détenu en lieu sûr à l'arrière), ou bien être lues par des espions infiltrés dans les bureaux de distribution. Les papiers et crayons manquent : *« Papa me dit de vous envoyer un petit mot tous les jours. Je ne demande pas mieux. Mais le papier manque souvent ainsi que les enveloppes. Et avec l'argent, où en acheter ? Tous les habitants ont évacué leur village. »*. Ou encore : *« Quand vous m'enverrez encore un petit colis, mettez-moi quelques bons crayons noirs, car celui (je dis celui, mais plutôt le restant de celui-ci) avec lequel je vous écris, n'a plus que quelques centimètres. Envoyez-moi quelques boîtes de poudre de pyrèthre. Il y en a chez le pharmacien. Je ne vous dis pas pourquoi. Vous le devinez »*. (Le pyrèthre, est un insecticide végétal qui est extrait des fleurs séchées de chrysanthème ou de pyrèthre de Dalmatie). Au début de l'année 1915, poux et parasites de toutes sortes pullulent.

À ces différents besoins, les œuvres du village au profit de la Croix Rouge doivent pouvoir apporter un certain confort à la troupe. Dès le début d'octobre 1914, le maire incita d'ailleurs ces jeunes femmes à recueillir des dons. *« La collecte qui avait été faite avant l'occupation allemande par Mademoiselle Sibien, Mademoiselle Leneutre, Mademoiselle Rambourg (nièce du comte de Comminges), au bénéfice de la Croix-Rouge a produit une somme importante. Nous en donnerons ultérieurement les noms des généreux donateurs. »* (Progrès de l'Oise du 3 octobre 1914) ». La présence de la nièce du comte montre que le maire ne néglige aucune piste pour développer les œuvres de bienfaisance.



Ces collectes auront lieu tout au long du conflit. Ces demoiselles entraîneront dans leur sillage beaucoup d'autres jeunes gens. Parmi eux, en octobre 1915, lors de la quête pour la Journée des Éprouvés de la Guerre, nous trouverons Mesdemoiselles Grosmanin, Leneutre, Hachet, Leblond, Joffre et le jeune Lucien Sénépart. Cette journée rapportera dans la commune plus de trois cents francs, ce qui est une somme étonnamment forte pour l'époque. La Journée des Poilus de décembre 1915, grâce au zèle de Mesdemoiselles Bouraine, Foirest, Bourin, Bouvard, Carpentier, Puff, Asselin, Olivier, la quête rapportera 218 francs, somme également exceptionnelle, qui a été déposée à la sous-préfecture.

Les moissons de 1915

À l'automne 1914, l'arrachage des betteraves et les semailles d'automne avaient été réalisées par les travailleurs réquisitionnés par le maire et par la quinzaine de travailleurs italiens temporairement réfugiés à Clairoix, et provenant des mines de l'est de la France (Référence : Progrès de l'Oise du 21 octobre 1914). Quelques réfugiés de Verdun sont également mis à disposition des fermes du village.

Au printemps 1915, l'emploi partiel des élèves des écoles aux récoltes est autorisé par le Préfet de l'Oise. Les garçons livrés à eux-mêmes seront ainsi employés à la moisson. À son tour, le ministère de la Guerre autorise dès avril 1915 à ce que les soldats de la Territoriale puissent bénéficier de permissions agricoles (Référence : Progrès de l'Oise du 2 avril 1915). Faut-il encore que le commandant du 13^{ème} RIT puisse admettre le dégarnissage de ses unités employées pour l'heure à la garde des prisonniers, à la protection des terrains d'aviation de l'Oise, ou encore, à la protection des états-majors stationnés à Compiègne ou dans ses environs. En réalité, ce sont les soldats temporairement au repos et hébergés chez l'habitant qui aideront spontanément les cultivateurs.

L'organisation des moissons repose désormais sur 14 cultivateurs âgés, dont une veuve, Victorine Matte de la rue Saint Simon, dont le courage et la détermination sont à souligner. En effet, sur les 43 cultivateurs recensés en 1911, 29 ont été mobilisés, dont 25 dès le début du conflit. Certaines terres sont en friches, d'autres exploitées par les patrons non mobilisés. Ils peuvent s'appuyer sur les quelques journaliers du village, mais on est loin de pouvoir accomplir la tâche, d'autant que l'été de 1915, redoutablement chaud, va précipiter les moissons. On peut ajouter que des chevaux sont encore réquisitionnés au cours de l'année 1915 et qu'une partie des récoltes est soumise à la réquisition au profit des troupes.

Comme pour l'industrie, il faut remettre l'agriculture en route. Et vite ! Les vieux et les enfants y participent. Les femmes et les filles remplacent les hommes mobilisés. La solution retenue est fragile, toujours temporaire. Personne ne devine, à l'exception probablement du comte de Comminges, que le conflit va durer plusieurs années et que de véritables solutions pérennes doivent être engagées. Les potagers se développent sur les contreforts du Mont Ganelon. Les corvées de bois sont organisées quotidiennement, en famille, pour remplacer le charbon, qui, réquisitionné par les armées, rationné pour les civils, commence déjà à manquer un peu partout. Les journées, pour les villageois et plus particulièrement pour les agriculteurs, sont, et vous l'aurez deviné, très longues et laborieuses.

On classe l'affaire M. Scholler

Rappelons que l'affaire Scholler se doublait d'étranges signaux lumineux provenant du Mont Ganelon, sur les contreforts situés entre Clairoix et Bienville. L'habile capitaine Nicolardot avait établi un rapport très détaillé. Restait à savoir si ces signaux étaient en lien avec M. Scholler, suspecté par le commandement d'être un espion « dormant » à la solde du Kaiser. Le régiment en place dans le secteur avait diligenté l'adjudant K..., à défaut de personne plus qualifiée, et ce dernier, outrepassant ses pouvoirs, s'apprêtait à faire une révélation fracassante. L'affaire en était restée là.

Ces signaux provenaient d'un matériel sophistiqué mis en service dans l'armée allemande : le tétraèdre-réfracteur, tel était son nom technique, disposant d'une optique Zeiss capable de produire une concentration de lumière qui ne pouvait être perçue par le récepteur du signal que si celui-ci se trouvait exactement en face et dans l'alignement du faisceau. Ce faisceau était si concentré qu'une personne décalée de quelques mètres ne pouvait le percevoir. Technique qui requérait des hommes particulièrement bien formés à la connaissance des cartes d'état-major, de savoir élaborer une triangulation précise à l'aide de la boussole et d'une paire de jumelles avec graduations dans l'optique. Il ne s'agissait pas d'un travail d'amateur,

mais, sans aucun doute de soldats allemands, en civil, infiltrés dans la population locale, et qui se trouvaient dans le secteur militaire français.

Comme on l'avait vu, les moyens militaires mis en place par le 38^{ème} régiment d'infanterie perçurent ces signaux en se plaçant dans l'axe plusieurs nuits d'affilé. Durant cette opération de surveillance, ses équipes de recherches avaient-elles été remarquées ? Le récepteur était-il désormais convaincu que la transmission des messages lumineux était désormais connue et pistée par l'armée française ? Plus vraisemblablement, c'est aussi la fréquentation du Mont Ganelon par les fantassins et les travailleurs requis qui rendit cette présence de plus en plus difficile, voire impossible. Nul ne saura vraiment comment ce réseau de communication put s'implanter et transcrire des messages secrets pendant au moins un quadrimestre d'octobre 1914 à janvier 1915.

Au début de l'année 1915, l'affaire est toujours sur le bureau du capitaine Paquet, prévôt, chargé de la sûreté générale dans le secteur du 13^{ème} CA, et ce faisant, du service du contre-espionnage. Disposant du rapport du capitaine Nicolardot, de comptes rendus similaires provenant d'autres secteurs de l'Oise, d'un volumineux dossier sur M. Scholler, tout naturellement se posent à lui les questions suivantes : que sont devenus ces agents ? Qui les coordonnait, qui leur apportait le soutien et qui les informait pour mettre en œuvre au moment propice un matériel d'optique si précieux ?

L'enquête se concentre alors sur ce Monsieur Scholler, allemand d'origine et naturalisé français ; elle est, pour l'heure, la seule piste plausible. D'autant que les consignes du généralissime Joffre, datant d'octobre 1914, sont sans appel : *« Il m'est signalé par plusieurs commandants d'armée que l'espionnage dans nos lignes est facilité par la présence de nombreux suspects français ou étrangers demeurés principalement dans les grands centres et dans les régions occupées par nos troupes. Il vous appartient (Prévôts), en vertu des pouvoirs généraux de police dont vous devez faire usage pour assurer la sûreté des armées en campagne, de faire procéder à l'arrestation de tous les individus sur lesquels des motifs sérieux de suspicion auront été recueillis, et de les évacuer sur des points de la zone de l'intérieur où ils seront maintenus et surveillés jusqu'à plus ample informé. » [...] « Je suis informé que des éléments d'espionnage ont été constitués par (l'ennemi), soit parmi les filles publiques, ou les gens sans aveu, soit parmi les étrangers naturalisés, ou étrangers appartenant à des nations neutres ; il y aura également lieu d'envisager l'évacuation des individus déferés au Conseil de Guerre sous inculpation d'espionnage, et relaxés, sur lesquels pèseraient néanmoins des soupçons sérieux. »* (Page 77 « Gendarmerie et contre-espionnage (1914-1918) » de Louis Panel, Collections Études – Service Historique de la Gendarmerie).

Le capitaine Paquet est proche du but. Il doit pouvoir faire le lien entre ces signaux et ce M. Scholler. Il pense être sur le point d'aboutir... Mais la nature humaine a ses secrets. L'orgueil prend souvent le pas sur la logique. À la suite de l'hasardeuse enquête de l'adjudant K..., l'affaire éclate sous la forme d'une diffamation. Son retentissement dans les plus hautes sphères de l'armée va avoir des conséquences inédites sur l'enquête.

Revenons deux mois en arrière sur le témoignage de M. « M... », habitant de Clairoix. Il affirme à l'adjudant K... que les espions pourraient se trouver dans l'entourage des maires de Montmacq, M. Mesdach De Ter Kiele, et de Clairoix, M. de Comminges ! Rappelons le contexte. L'offensive allemande laisse paraître que des trahisons pourraient avoir été à l'origine de son fulgurant succès militaire. Le peuple voit des espions partout. La suspicion est générale. De vrais espions sont démasqués et ces résultats confortent la population dans son besoin, en son for intérieur, qui se transforme rapidement en « Devoir de délation ». La délation devient dès lors un mode patriotique. Peu importe les innocents, la sûreté est là pour démêler le vrai du faux. Des noms à consonances étrangères, il s'en trouve partout. Flamands, Alsaciens, Hollandais, voire même Anglais, tous paraissent suspects de par leur patronyme, parfois uniquement par le physique. Ainsi sont mis en accusation par M. « M... » le maire de Montmacq, au nom bien étrange, et l'épouse du maire de Clairoix (née Waldner de

Freunstein), sa gouvernante autrichienne, Mme Sandler, née à Vienne, et sa cuisinière originaire d'Alsace, Mme Riedmiller.

Cette affaire remonte au 11 et 12 novembre 1914, lorsque l'adjudant K..., en compagnie de l'adjoint au maire de Montmacq, procède à une perquisition au domicile du maire où il saisit quelques notes manuscrites. Le maire de Montmacq dépose une plainte adressée au commandement militaire sur les manières de procéder de l'adjudant. Conformément à la loi sur l'*Etat de siège* du 3 avril 1878 qui, en temps de guerre, transfère les pouvoirs de police de l'autorité civile à l'autorité militaire, et par là même, l'extension des pouvoirs militaires, il en a le droit, seul le mobile de la perquisition reste contestable.

Une perquisition est également menée au domicile du maire de Clairoux. Le comte de Comminges se trouve, on le comprendra, diffamé ; l'opprobre tombe sur ses proches. Nous pourrions imaginer l'intervention du comte : « *Quelle infamie ! Avec quelle légèreté pouvez-vous mener cette enquête ! Et en vertu de quel mobile ?* ». Ce à quoi, sans perdre son calme, le comte aurait pu ajouter : « *Mon adjudant, sortez, sortez immédiatement de mon bureau !* » Cette fois, c'en est trop. L'adjudant K... parti, le comte prend la plume, et, contrairement au maire de Montmacq qui utilise la voie hiérarchique, sa lettre est destinée au Ministre de la Guerre en personne...

Dans sa carrière d'officier, le 2 août 1895, le lieutenant de Comminges, alors affecté au 14^{ème} Hussard, fut détaché à la fonction d'officier d'ordonnance du Ministre. D'ailleurs les appréciations pour cette période furent élogieuses : « *Officier de bonne instruction, intelligent, ayant un bon esprit, monte fort bien à cheval, fait peut-être un peu trop d'équitation au dépend de son instruction professionnelle. Sert avec entente et régularité, en somme, officier de mérite* ». Le général de Brigade Cabrie (ancien chef de corps du 21^{ème} Chasseurs dans lequel servit de Comminges, et qui par conséquent le connaît bien), ajoute « *... il est de ceux à qui on peut confier des missions difficiles* ». L'inspecteur de la Cavalerie précise qu'il est inscrit au tableau d'avancement de capitaine pour son service en tant qu'officier d'ordonnance du Ministre qui lui réserve un bon avenir. Par la suite, il entretiendra sans doute un réseau de relations très précieux dès sa démission d'officier d'active en 1899. En 1915, il dispose sans doute encore d'un carnet d'adresses et de leviers puissants.

Son courrier fait l'effet d'une bombe... Du moins, c'est ce que laisse deviner la lettre du Conseiller Technique pour le maintien de l'ordre et de la police aux armées du Grand Quartier Général des Armées de l'Est (G.Q.G. Est) datée du 18 décembre 1914 et enregistrée sous le numéro 2368, adressée au Général commandant en chef du « G.Q.G. Est ». Le 21 décembre, le Général Pellé fait connaître cette affaire délicate au Général de Castelnau commandant l'Armée. Le 24, ce dernier s'adresse au général commandant le 13^{ème} C.A. à Compiègne pour demander des éclaircissements au général commandant la 49^{ème} Brigade d'infanterie sur le rôle joué par le 38^{ème} Régiment d'Infanterie. C'est ce qu'on pourrait appeler une retombée en pluie fine où tout le monde se trouve éclaboussé. Cela témoigne du degré de relations en haut lieu entretenues par le comte de Comminges. Ayant frappé fort dès le début, il imposera le respect à sa personne jusqu'à la fin du conflit. Peut-être en usa-t-il intentionnellement ? L'adjudant K..., sans le savoir, lui rendit probablement un service inestimable.

Cette affaire fut menée légèrement. L'adjudant K... puisqu'il n'avait pas rendu compte à sa hiérarchie, en outre, au capitaine Paquet, n'avait pas la qualité requise pour mener cette enquête, encore moins les perquisitions. Pour mettre fin au scandale, le commandement enterra l'affaire. Les deux maires reçurent les plates excuses de la hiérarchie militaire. L'adjudant K... rejoindra son poste au sein du premier bataillon du 38^{ème} RI et le commandant Geber reprendra le commandement du second bataillon au sein duquel il se distinguera.

Au début 1915, le capitaine Paquet reprend la main sur ce dossier déjà bien embrouillé. Du reste, le cas Scholler n'est toujours pas résolu. Ses services se rendent fin avril auprès du comte de Comminges pour recueillir des informations complémentaires. Le maire leur signale

qu'il n'a pas trouvé l'individu particulièrement suspect. Une enquête de sureté révélera courant juin que ce M. Scholler était naturalisé français depuis 1882. Il vit à Paris et c'est seulement depuis 6 ans qu'il est en villégiature à Clairoix. Néanmoins, en approfondissant l'enquête à son endroit, les enquêteurs parisiens remarqueront qu'il ne s'est définitivement fixé dans ce village que depuis mars 1914. Le capitaine Paquet apporte la conclusion que *« les renseignements donnés sur lui (Scholler) ont toujours été bons et on peut s'étonner que le Maire de Clairoix lui-même, à qui la Prévôté du 13^{ème} CA s'est adressée lorsqu'il s'est agi de rechercher les étrangers habitant sa commune, n'ait pas cru devoir signaler en temps utile la présence de cet Allemand naturalisé »*. Son rapport est repris par le Général Albi du 13^{ème} CA, mais ce dernier ajoute en guise de conclusion : *« Il semble que le zèle tardif dont a fait preuve dans la circonstance M. de Comminges en adressant sa lettre à la deuxième Armée ne soit qu'une manifestation peu intéressante de luttes politiques locales entre le maire de Clairoix et le maire de Margny, M. B... député, dont Scholler se dit l'ami intime »*. Ainsi, le commandement garde encore rancœur de la démarche épistolaire du comte de Comminges à la suite de la visite de l'adjudant K...

M. Scholler n'étant plus allemand, mais français depuis 32 ans, sur un plan purement légal, rien ne pouvait lui être reproché, rien non plus au maire de Clairoix d'un point de vue purement administratif. Cependant, ses allers et venues depuis la région parisienne, ses fréquentations avec le monde politique et son installation définitive à Clairoix à 5 mois de la guerre, paraissent pour le moins suspects. Au cours de l'enquête, il est apparu que le chemin de halage le long de l'Oise n'était plus surveillé et aurait permis à un nombre non négligeable d'individus de l'emprunter sans avoir été contrôlés.

C'est la correspondance du maire de Clairoix qui va finalement mettre en exergue toutes les incohérences. Une correspondance du Général de Castelnau, commandant la 2^{ème} Armée cite : *« les informations données par cette lettre sont précises et ne semblent pas pouvoir être contestées »* (lettre du QG de la 2^{ème} armée du 28 mai 1915). Combien d'individus ont-ils pu emprunter « ce chemin de traverse » - pour reprendre l'expression du comte de Comminges dans le livre « La zone dangereuse » - sans sauf-conduit ou laissez-passer ? Combien d'agents travaillant pour le compte de l'ennemi ont-ils pu profiter de ce manque de vigilance ? Peut-être aucun. Peut-être cette faille ne fut-elle connue que de la population locale ? Mais le comte de Comminges sait que le Général de Castelnau n'est pas en odeur de sainteté auprès du Général Joffre, commandant le G.Q.G de Chantilly. Le sachant, il réussit la performance de diviser les généraux sur son compte. On ne saura jamais assez souligner le haut niveau de connaissance du comte sur l'identité de chaque officier général et combien lui fut profitable le poste d'officier d'ordonnance du Ministre de la Guerre.

La décision arrive finalement le 4 juin 1915. M. Scholler figure sur une liste de personnes indésirables devant être expulsées de la zone de l'armée. Le capitaine Paquet n'aura pas pu lier l'affaire des signaux et la présence de M. Scholler. Y avait-il au moins un lien ?

M. Scholler se retire à Boulogne-sur-Seine. L'enquête n'aura pas permis de savoir s'il était un agent allemand infiltré de longue date sous la forme d'un agent « dormant ». Ou alors, peut-être, M. Scholler ne fut-il qu'un leurre, utilisé à son corps défendant, permettant ainsi aux espions du Kaiser d'œuvrer dans l'ombre, à l'abri des recherches et des enquêtes du capitaine Paquet se concentrant sur le cas Scholler. Ces agents infiltrés ont pu disparaître, comme il leur a été enseigné, sans laisser de trace. M. Scholler ne sera pas interné, ni jugé. Il fut probablement un citoyen français en dehors de tout reproche, une fois hors de la zone de l'armée. Toutefois, les signaux lumineux s'interrompirent dans cette zone dès l'instant où le capitaine Paquet concentrait ses recherches dans l'entourage de cet individu. Mais, sur d'autres fronts, dans l'Oise et au-delà, dans le secteur de la Somme, les signaux lumineux continueront d'alimenter longtemps la chronique au 2^{ème} bureau.

Une cohabitation parfois intime

Le premier semestre de l'année 1915 s'achève sur de généreuses moissons. Nous avons vu que la population de Clairoix s'était organisée en conséquence, vieux, femmes et enfants, pour faire face aux différents défis, et... avec les bras de soldats en cantonnement.

Les réquisitions ordonnées par le Préfet sont acceptées comme la part des anges, cette portion de récolte que l'on réservait jadis aux divinités pour permettre de meilleures moissons l'année suivante. Pour les Clairoisiens, ces dieux, malgré les exactions de certains, n'étaient-ils pas ces soldats, ces protecteurs de la Patrie en danger ?

Au cours du premier semestre, des familles sont endeuillées ; Léon Sézille vient de tomber au front le 23 avril. À partir du 25 mai, les parents Delasalle ne reçoivent plus de nouvelles de leur fils Maurice, adjudant au 97^{ème} RI. Et pour cause, il tombe à son tour dans la Somme au cours d'une offensive. Puis le 23 juin, la famille Foirest apprend la mort de leur fils Auguste. Étrange cohabitation entre ceux qui perdent un proche et le soldat hébergé chez eux, parfois témoin du malheur qui touche une famille. Si, par un curieux hasard, celui-ci, lors du repas frugal, est assis à la place du défunt, le silence n'en est que la seule réponse. Car, bien qu'aguerri, ce drame le touche ; son destin est lié à celui qui vient de disparaître. Ce soldat devient le fils, le frère, le temps d'un repos ; cette famille devient une famille de substitution.

Les sépultures des soldats décédés dans les environs sont faites sur place. Déjà, pour les seuls noms connus, reposent le canonnier Jean Baptiste Arnaud du 16^{ème} RAC, le soldat François Philippe Roberthon du 121^{ème} RI, le soldat Jean Basile Garcelon du 139^{ème} RI. Ils sont inhumés dans un carré provisoire au sein du cimetière du village. Le comte et la comtesse de Comminges assistent à toutes les messes, qu'il s'agisse d'intentions de prières en l'absence de la dépouille d'un soldat originaire du village ou pour les offices des soldats des unités de passage morts à Clairoix.

L'année 1915 commence par le décès d'un autre artilleur du 16^{ème} régiment d'artillerie de campagne. Ce régiment, au retour de la campagne des Flandres, s'était installé le 5 décembre à Rémy. Il y restera jusqu'au 24 décembre 1914. Le 26 au soir le régiment rejoint le front à Beuvraignes, à Boulogne-le-Grasse et enfin à Tilloloy. Le soldat Bataille Antoinin de la 4^{ème} Batterie décède à l'ambulance n°3 Clairoix le 8 janvier 1915 des suites d'une maladie. Le maire, comme d'accoutumé, en est informé.

Page 208 de « La zone dangereuse » le comte de Comminges témoigne : « *Un autre cercueil montait à l'église, celui d'un soldat mort à l'ambulance ; porté par quatre infirmiers, il était drapé d'une étoffe tricolore. Un prêtre soldat en uniforme, revêtu d'un surplus fripé, marchait devant ; et derrière suivaient seulement deux personnes : [le comte], tête nue, une grande croix en feuillage à la main, et [la comtesse] avec un bouquet. Jamais ils ne manquaient un enterrement de soldat... les poilus et les officiers qui rencontraient cet étrange convoi, s'arrêtaient étonnés et saluaient militairement* ».

Les soldats, au repos, ou implantés dans le village, font désormais partie de la communauté. Les épiciers, notamment Cantillon et Simart, rue saint Simon, se sont mis au goût du jour et vendent des produits adaptés à la troupe. Les lingères, Madame Georgette Soiron, rue de l'Église, ou encore Mme Delahaye, rue Saint Simon, lavent et repassent les chemises des soldats. Les couturières, la jeune Élise Trocaz, rue de l'Église, Hélène Lemoine, rue de Flandres, Lucienne Bouvart, route de Noyon et Germaine Allavoine, rue du Port à carreaux (aujourd'hui rue du Général de Gaulle), reprisent les vêtements usagés, chemises, vestes et pantalons bleu nuit, ou de velours côtelé marron ou encore de laine bleu horizon. Madame Emma David, la femme du maréchal-ferrant, couturière chevronnée, reprise et retaille les tenues.

Les soldats du 81^{ème} régiment d'infanterie, originaire du Midi, logent chez l'habitant du 18 au 21 octobre 1914 à Clairoix et à Bienville. Un témoignage écrit figure sur la carte ci-contre adressée à la jeune Élise Trocaz, âgée de 17 ans. Le 1^{er} bataillon auquel appartient le soldat François Fabre, originaire de Florensac dans l'Hérault, est hébergé chez les Trocaz avec quelques-uns de ses camarades. Le 21, il quitte ce douillet logement pour prendre position sur le front de l'Yser, en Belgique. Il survivra au conflit.



Carte du soldat François Fabre à Élise Trocaz en 1915. Il ne pourra jamais revoir Élise (Collection Mme Bloom).

Mais, si en général cette cohabitation se passe bien, elle est aussi la source de désordres inévitables.

Devant la recrudescence de la consommation d'alcool et les problèmes liés dans les communes occupées par la troupe, le général des Armées avait décidé dès octobre 14 :

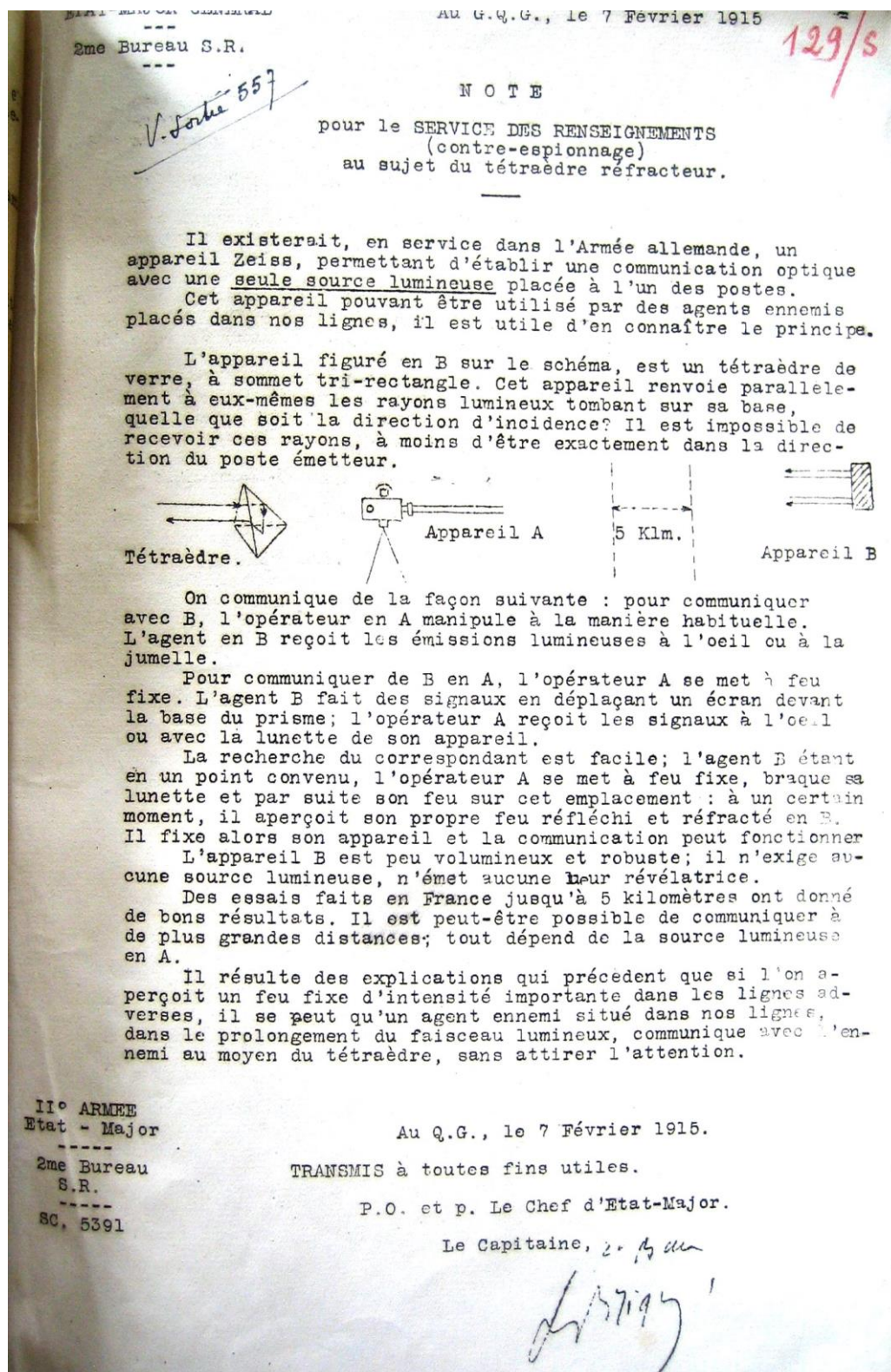
Article 1 : Dans la zone de l'armée la vente aux militaires de tous grades et l'achat par ceux-ci de l'alcool et des boissons alcoolisées, est interdite tant chez les débitants et autres commerçants que chez les habitants.

Article 2 : Dans l'intérêt de la discipline et de l'hygiène des troupes la consommation de l'alcool et des boissons alcoolisées est limitée aux rations qui leur seraient distribuées réglementairement. En dehors de ces rations, il est interdit aux militaires d'accepter, même à titre gratuit, aucune qualité des boissons susvisées et il est interdit de leur en procurer.

À Clairoix, comme partout ailleurs près du front, malgré ces interdictions, des débits de boissons clandestins apportent un confort parfois tapageur aux soldats en perte de repères. Pour eux, l'argent n'a plus de réelle valeur. Pour les civils, cet argent, c'est aussi un mode de survie. Les décisions des armées ne sont pas toujours respectées. La Prévôté, patrouillant toujours par deux, sillonne les rues du village après le couvre-feu et veille au grain. Certaines femmes se sont vite habituées à cette présence de la troupe et se forment en petits cercles interlopes pour lesquels l'administration ferme les yeux. La Prévôté, qui, obligée de faire respecter les décisions, se fait souvent l'ennemi de la troupe, mais tâche au mieux de les raisonner, avant d'appliquer la fermeture des lieux de consommation. Au fil des mois, les écarts de conduite se multiplient immanquablement.

Un homme scrute cette évolution tapageuse avec inquiétude ; cet homme, c'est le comte de Comminges. Il note, il consigne dans un carnet et en fera un roman. Son roman « *La zone dangereuse* » retrace les aventures des faiblesses d'une femme dans cette zone de l'armée, se laissant emporter dans une dérive qui la conduira en définitive dans une forme de prostitution dont elle finira par se repentir. Ce livre retrace aussi le témoignage, très probablement personnel, d'un maire amené à trancher sur un destin personnel. Il en résulte une blessure intérieure qui le conduira à témoigner sous le pseudonyme de Saint-Marcet, sans jamais nommer le village de Clairoix, occultant les vrais noms pour ne pas nuire plus avant à une population qui lui avait témoigné toute sa confiance. Pourtant, dans ce roman, il nous laisse des pistes qui laissent peu de place au doute. Un siècle après, à partir de longues recherches et de sources officielles jusqu'à présent inédites, il est possible de décrypter ce roman et de le replacer dans son véritable contexte. Cette histoire se déroule en 1915 et offre un témoignage extraordinaire sur le village de Clairoix durant la première guerre mondiale.

Ce destin personnel sera abordé dans le troisième numéro consacré à la saga historique du village...



La notice sur le tétraèdre-réfracteur, émetteur allemand de signaux lumineux, est remise au capitaine Paquet, Prévôt au bureau de la sûreté du 13^{ème} Corps d'Armée. Ce système très avancé d'émissions de messages codés en zone sous contrôle de l'armée française, constituera une intrigue forte pour la conduite de ses enquêtes dans le cadre des actions de contre-espionnage.

1914-1918 : Clairoix (Oise) et ses combattants (E à J)

Dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre, une série de 5 ou 6 fascicules est éditée entre 2015 et 2018. Elle a pour vocation de rendre hommage à tous les combattants de Clairoix, en présentant ceux-ci par ordre alphabétique. Cette deuxième partie présente les hommes dont les noms commencent par les lettres E, F, G, H et J.

Mais ces parcours individuels ne sauraient s'accompagner de l'histoire de Clairoix et de ses habitants.

La brochure éditée en 2014, intitulée « La guerre de 1914-1918 à Clairoix (Oise) » présentait, sans s'attarder sur les détails, l'histoire de ce village durant la Grande Guerre.

Cette nouvelle brochure, plus exhaustive, consacrée essentiellement à la période de décembre 2014 à juin 2015, entre dans le vif du quotidien et au cœur des intrigues d'un village placé dans la « Zone Dangereuse ».

Un personnage central, le maire (et comte) de Comminges, est confronté aux bouleversements qu'entraînent la présence de troupes militaires, allemandes, puis françaises, et les réquisitions permanentes qui les accompagnent dans la commune dont il a la responsabilité. Il va tenter de résoudre chaque problème, un à un, et à chaque fois, en exécutant un véritable exercice de diplomatie.

Henri LESOIN, ancien militaire, membre actif de l'association « Art, Histoire et Patrimoine de Clairoix », s'appuie sur des archives militaires, pour certaines inédites depuis la fin du 1^{er} conflit mondial.

Contact : lesoinh@hotmail.com